

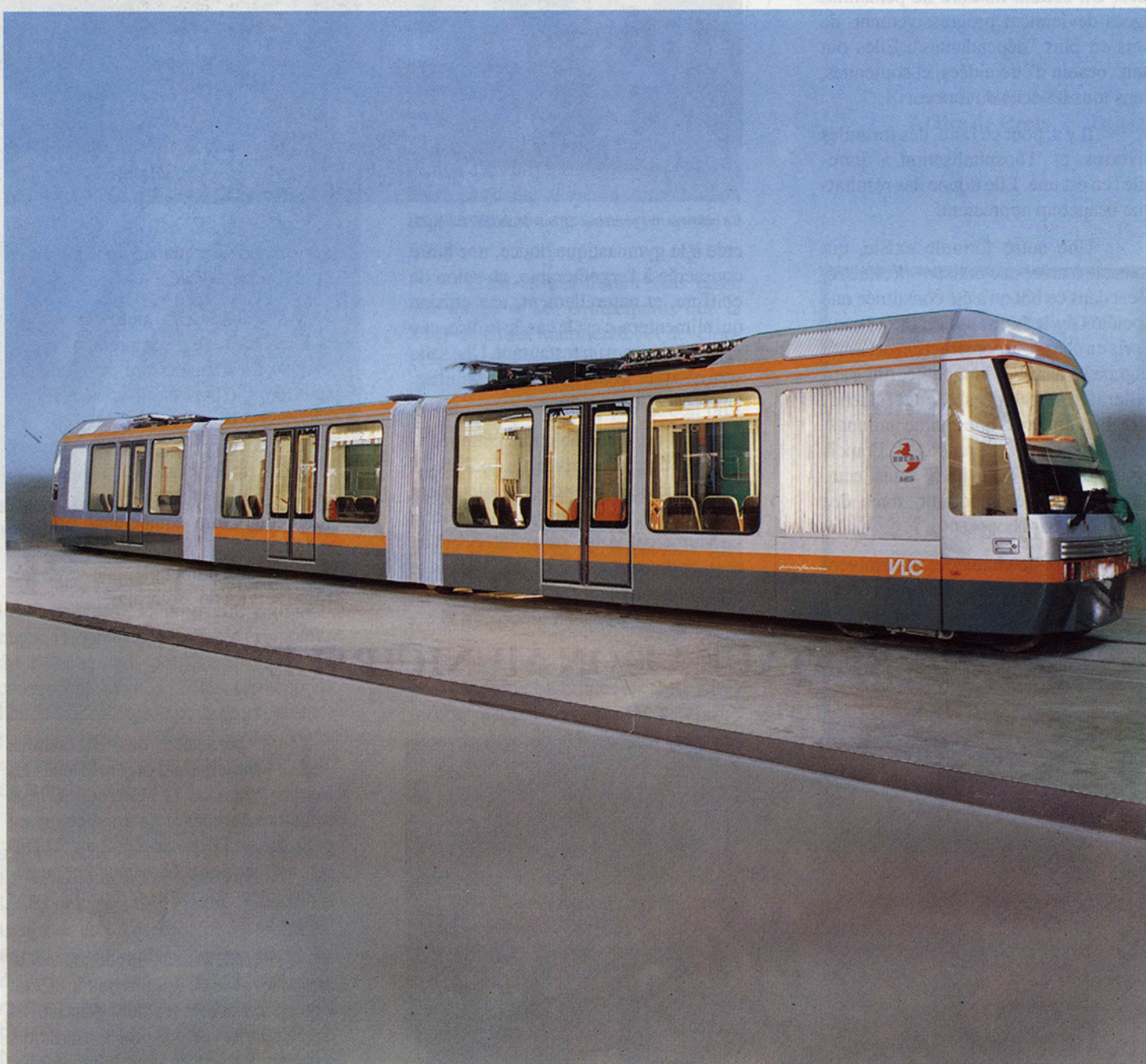
Vivre à Croix

Journal municipal d'information

Février 1992 - N° 42



1993 : LE NOUVEAU TRAMWAY



Il traversera Croix l'an prochain ! (Photo : Communauté Urbaine de Lille).



DU NOUVEAU POUR LES PERSONNES AGEES DEPENDANTES...

L'âge de la mortalité recule, et c'est l'une des conséquences des progrès incessants de la médecine et du niveau de vie.

Cette évolution, satisfaisante en elle-même, pose cependant des problèmes. Un certain nombre de personnes âgées deviennent progressivement, de plus en plus "dépendantes". Elles ont donc besoin d'être aidées, et soutenues, dans tous les sens du terme.

Il y a, pour ce faire, des formules diverses, et "l'hospitalisation à domicile" en est une. Elle donne des résultats que beaucoup apprécient.

Une autre formule existe, qui consiste à créer une maison spécialisée. C'est dans ce but qu'a été constituée une Société Civile Immobilière (S.C.I), qui a pris en charge la construction et l'aménagement d'un bel immeuble, qui s'appellera "Les Orchidées". Cette résidence sera la première d'une chaîne nationale pour le Nord de la France. M. Francis MULLIEZ-MOTTE joue, dans cette affaire, un rôle important, dans des conditions qui l'honorent.

Au rez-de-chaussée, on trouvera un vaste salon, une salle consa-



Un bâtiment très bien situé. (Photo M. MONTESIMOS).

crée à la gymnastique douce, une autre consacrée à l'ergothérapie, un salon de coiffure, et naturellement, une cuisine qui alimentera, c'est le cas de le dire, une salle à manger et un restaurant. Une salle sera réservée pour l'accueil des familles. Une chapelle est prévue.

Il est indéniable que cette réalisation entièrement privée, (et que la S.C.I "Les Orchidées" prendra complètement à sa charge), rendra de grands services. La Municipalité de Croix n'intervient en rien, ni dans la construction, ni dans le fonctionnement de l'immeuble, tout en

constatant, avec plaisir, qu'il s'agit d'un "plus" pour la Cité.

Le bâtiment, outre le rez-de-chaussée, comprendra quatre étages. La hauteur sera de 13 mètres environ. La "surface utile" sera de l'ordre de 6 000 mètres carrés.

Soixante treize chambres sont prévues. Quelques unes seront "à deux lits". Elles auront toutes, une "kitchenette", et naturellement, un équipement sanitaire complet.

En haut de l'immeuble, une vaste terrasse servira de "solarium".

RESTAURATION MUNICIPALE

Des enfants ravis.



Le personnel des Restaurants Municipaux a organisé, dans les Ecoles Primaires et Maternelles, trois semaines de repas et d'animations ayant pour thème l'Europe. Du 2 au 20 Décembre, les petits Croisiens ont pu déguster les spécialités des 12 pays membres de la C.E.E.

Parallèlement, un concours a été organisé, avec de nombreux lots. Cette expérience s'est révélée positive et devrait permettre des projets similaires à moyen terme ; en outre, une journée sur l'émmental et pour les personnes âgées, une semaine bavaroise.



EDITORIAL



Agir Ensemble !

Pour beaucoup de français, l'année 1992 s'annonce morose : tous les "sondages" le prouvent. L'importance, l'aggravation, la durée croissante du chômage en sont, à mes yeux, les causes essentielles. Elles provoquent l'inquiétude des jeunes, de leurs parents, parfois touchés, et l'angoisse des Aînés qui pensent, en permanence, à l'avenir de leur descendance.

A cette source d'inquiétude s'ajoute celle de l'évolution du monde. Le "bouillonnement" est général. L'évolution des pays de l'Est fut, pendant un temps, source d'espoirs. Elle pose maintenant de redoutables problèmes. Celle de l'Algérie, si proche pour de multiples raisons, n'est pas vraiment satisfaisante, c'est le moins que l'on puisse dire... N'insistons pas. Mais prenons conscience que dans l'évolution du monde, dans l'évolution de l'Europe, de la France et

de notre bonne ville de Croix, chacun a son rôle à jouer. Se replier sur soi-même en pensant, sans trop y croire, que le salut viendra d'ailleurs, c'est se tromper. C'est "ensemble" que nous sortirons des difficultés qui nous assaillent, que nous verrons d'un oeil neuf les problèmes qui nous font souci. Et c'est ce que l'on est en train de faire à Croix.

Notre Ville se transforme, en bien, et va se transformer davantage encore dans les années à venir, par des aménagements et équipements nouveaux, dans un plan d'ensemble objet de notre constante attention, où le respect de l'environnement conserve toute sa place.

C'est en améliorant sans cesse son image et ses équipements que la Ville de Croix maintiendra et développera progressivement et harmonieusement les conditions de son progrès économique et par conséquent de son progrès social.

Comme je l'ai dit aux membres du personnel municipal, aux responsables des Associations, aucun progrès ne se fait sans rigueur. Rien n'avance sans esprit d'équipe, ce qui implique la prise en compte de la richesse et de la différence de chacun d'entre nous.

Personne n'est heureux s'il ne pense qu'à lui. La France est triste parce qu'elle n'a plus de "raisons de vivre". C'est pourquoi le développement d'une vie associative intense - qui rend tant de services utiles dans tous les domaines - est absolument indispensable.

Raison de vivre ? Oui. Mais, par dessus tout, unité, entente, et compréhension. C'est ainsi que nous deviendrons plus forts. C'est ainsi que nous nous ferons entendre et, par conséquent, mieux écouter.

C'est ainsi que nous continuerons d'avancer.

Les progrès de la ville de Croix sont "ma" raison de vivre et celle de

l'Equipe Municipale. Je souhaite que ce soit l'une des vôtres, et je compte sur chacun d'entre vous pour y contribuer.

Je vous souhaite, de tout coeur, une bonne année.

Francis DEBEUNNE,
Maire de Croix.

UN NOUVEAU SERVICE DE LA POSTE !

Depuis le...

2 JANVIER 1992

La Poste assure
après 16 H 30 une

**SECONDE LEVEE DU
COURRIER**

Déposé dans les

BOITES SITUEES

à la "**CROIX-BLANCHE**"

ainsi qu'à

**"LA PLACE DE LA
REPUBLIQUE"**



LE C.C.A.S. :



M. DIONNET

Ce qui compte le plus, dans une famille, dans une entreprise, dans une banque, dans un service, c'est l'état d'esprit, l'ambiance, les motivations. A cet égard, une longue conversation avec M. DIONNET, Adjoint au Maire, Vice-Président du C.C.A.S, Mme Michèle HONNORE, Melle Danièle STEEN, à propos du Centre Communal d'Action Sociale, que l'on appelle "C.C.A.S", est tout à fait significative et réconfortante.

Aux termes de la loi, c'est un organisme social comme les autres. Celui de Croix présente plusieurs particularités "qui sautent aux yeux".

Le bâtiment est beau, et situé dans un cadre agréable : le parc de la Mairie. Les conditions techniques sont rassemblées pour que les visiteurs soient bien accueillis. L'équipement des bureaux est moderne, fonctionnel, et permet, grâce à l'informatique, de travailler vite et bien, ce qui est important quand la

paperasse est abondante et variée, et doit être bien classée pour que l'on "s'y retrouve" facilement.

En l'absence du Directeur, M. Frantz DISLAIRE, en maladie depuis 1989, c'est Mme Michèle HONNORE qui assume la responsabilité du Service. Elle est aidée, depuis peu, par une assis-

tante sociale, Melle Danièle STEEN. Cinq agents administratifs, Claudine CAVENS, Léone COCHYN, Maurice DEBOSCKER, Nadine GUSATTO, et Yannick NOEL, complètent l'équipe. Celle-ci comprend aussi cinq personnes qui s'occupent du Foyer-Logement, et vingt cinq aide-ménagè-

LA RESIDENCE VAN GOGH

C'est le "C.C.A.S" qui gère la résidence Van Gogh, 35, rue Louis Seigneur. C'est un Foyer Logement pour les personnes âgées **autonomes**. Il comprend 88 logements, dont 8 pour couples, et 80 pour personnes seules. Le prix de journée est de 87,75 Frs pour les personnes âgées et de 131,60 Frs pour les ménages.

Ce Foyer Logement assure une indépendance de vie équi-

valente à celle d'un domicile personnel. Il donne la possibilité de bénéficier des services collectifs : le restaurant, le lavage du linge (dont l'usage reste facultatif), et les soins infirmiers. Précision importante, car elle contribue à l'ambiance du logement : chacun apporte ses propres meubles, compatibles avec la surface disponible. Souvenons-nous de l'adage : "Il est bon d'être dans ses meubles".

Des repas très appréciés. (Photo M. MONTESIMOS).





UNE MISSION

res. En tout, une quarantaine de personnes. Ce n'est pas rien.

Cela dit, il est tout à fait impossible de décrire dans le détail l'action très variée d'un Centre Communal d'Action Sociale. Il faut cependant distinguer deux services.

L'AIDE SOCIALE LEGALE

Elle comprend l'aide médicale, l'aide aux personnes âgées ou handicapées, l'aide aux familles, l'aide à l'enfance, l'attribution de ce que l'on appelle le R.M.I. - C'est-à-dire le versement d'un "Revenu Minimum", dont le but est non seulement de donner des ressources aux plus démunis, mais aussi de faciliter leur insertion dans la vie professionnelle. Verser de l'argent, c'est relativement facile, quand les conditions sont remplies. Assurer l'insertion des personnes intéressées, c'est une autre affaire.

Pour avoir une idée du problème, il faut savoir qu'à Croix, 481 personnes se sont présentées au "C.C.A.S", pour

bénéficier du R.M.I, que 290 dossiers ont été acceptés, que 168 dossiers d'insertion sont suivis au jour où ces lignes sont écrites. Evidemment, il s'agit d'un travail que l'on effectue avec tous ceux qui peuvent aider à la découverte d'une solution.

L'AIDE SOCIALE FACULTATIVE

Puisque cette aide est "facultative", cela prouve bien que tout ce qui est entrepris dans ce domaine a été entrepris à l'initiative de la Municipalité. Il s'agit, dans ce cas, de secours aux chômeurs, aux familles, de conditions particulières pour les cantines scolaires et pour les vacances.

Il s'agit, aussi, de l'aide aux personnes âgées qui prend de multiples formes. Aux services rendus par quatre restaurants, s'ajoutent, pour les personnes défavorisées, la distribution de repas, (de bons repas), à domicile. De l'aide ménagère sous toutes ses formes,



Mme HONNORE (Photo M. MONTESIMOS).

DANIELE STEEN

Membre du Personnel Municipal depuis près d'un an, Danièle STEEN, une Assistante Sociale chaleureuse, dévouée, compétente, met son expérience au service du "C.C.A.S." de Croix. Auparavant, elle fut pendant dix ans, Assistante Sociale à la circonscription de Roubaix spécialement chargée du Quartier de Croix-Saint-Pierre. De quoi est-elle chargée ? D'abord du suivi des "R.M.I." pour les célibataires et les personnes sans enfants ainsi que la prévention auprès des jeunes qui ont quitté le milieu scolaire et qui ne travaillent pas.

Elle a aussi, pour mission, de coordonner le travail des différents intervenants sociaux de la Commune: les Assistantes Sociales de la circons-

cription, la Caisse d'Allocations Familiales, la "P.A.I.O." et les Associations Caritatives etc... etc.

Tâches lourdes et redoutables qui s'inscrivent dans l'esprit du "C.C.A.S." de Croix, que nous évoquons d'autre part. Tâches absorbantes par le temps qu'elles demandent. Tâches difficiles car la mission dont elle est chargée n'est jamais terminée. A l'occupation s'ajoute la "préoccupation". Les Assistantes Sociales quelles qu'elles soient, sont les témoins permanents des imperfections du monde. C'est difficile.

Pour tous renseignements, former le 20.27.04.69.



Une tâche épanouissante.



IMPORTANTE ET

eten particulier de la buanderie, qui rend tant de services, en particulier lorsqu'il s'agit des draps, qui sont particulièrement lourds à manier lorsqu'ils sont mouillés, et difficiles à pendre, quand il faut les sécher.

Il faut y ajouter, bien entendu, les colis de Noël, les secours en espèces, les services de "Télé Alarme", et tout ce qui concerne les loisirs des personnes âgées: visite de la Foire de Lille, voyage et banquet annuels, et, enfin, la distribution de cartes de transport gratuites.

Il est à noter que le "C.C.A.S." n'est pas un Service isolé, qu'il travaille en liaison étroite avec la "P.A.I.O." au niveau de l'insertion professionnelle des bénéficiaires du "R.M.I." et dans le cadre d'aide aux jeunes, l'Etat et le Département participent à hauteur de 50 % à l'aide des projets des jeunes.

De même un très bon "partenariat" s'est instauré avec le Collège Boris Vian.



Des repas riches et variés ! (Photo M. MONTESIMOS).

QUELQUES CHIFFRES SIGNIFICATIFS

L'aide de la Municipalité est vraiment imposante. En 1991, l'aide globale de la Mairie s'est élevée à 5,8 millions de francs, soit 580 millions de centimes, soit 290 francs en moyenne par habitant.

Ces dépenses globales se répartissent de la façon suivante :

Aide Médicale : 340 bénéficiaires dont 256 français et 84 étrangers. 3 491 bons d'aide médicale. 14 demandes d'assurances personnelles.

Aide aux Handicapés : 46 demandes en 1991.

Allocations Militaires : 9 demandes.

Maisons de Retraite : 34 demandes de placement.

Aide Ménagère : 5 demandes formulées par la Direction Départementale

de l'Action Sanitaire et Sociale.

Cantine Scolaire : 58 familles sont aidées. 81 enfants en bénéficient. Le coût global est de 140 000 Frs.

Foyers Restaurants et Repas à Domicile : les foyers : Paul Bourse, Créchet, Jouhaux, Van Gogh, accueillent 150 personnes, du Lundi au Vendredi, qui viennent prendre leur déjeuner dans un cadre sympathique et une ambiance conviviale. M. G. ROTSAERT assure la direction de ce Service. Quant aux repas à domicile, particulièrement appréciés, pour des raisons que l'on devine, il faut signaler qu'ils sont au nombre de 120, qu'ils ne coûtent que 20 Frs pour les personnes non imposables, et 25 Frs pour celles qui le sont. Et, surtout, ce qui est rare, qu'ils sont servis sept jours sur sept pour les personnes handicapées. Le prix de revient moyen est de 50,46 Frs,

ce qui suffit pour en apprécier la qualité.

Colis de Noël : A l'occasion de Noël, le "C.C.A.S." de Croix distribue 850 colis de friandises aux personnes âgées, et 420 colis aux chômeurs et à leurs familles. Le prix total se monte à 145 000 Frs.

Aide Ménagère à Domicile : Ce Service emploie 30 personnes, qui effectuent 25 000 heures de travail au profit de 180 bénéficiaires retraités.

A noter que le "C.C.A.S." assure, de façon ponctuelle, un Service d'Aide-Ménagère, à raison d'une heure par jour, durant vingt jours, aux personnes hospitalisées, pour permettre un retour plus rapide chez elles dans le cadre des soins coordonnés à domicile.



INDISPENSABLE !

Les indications précises que nous donnons ci-contre donnent une idée de la qualité et de la variété des services que rend le "C.C.A.S" de Croix.

Il convient de prendre en compte une donnée qui nous apparaît fondamentale. Ceux qui s'adressent aux Services du "C.C.A.S" ne sont pas des "mendiants", et ne sont pas considérés comme tels. Ce ne sont pas des "assistés". Ce ne sont pas des gens qui "tendent la main". Ce sont des citoyens, des hommes et des femmes, comme les autres, qui ont des droits, des problèmes, et que l'on accompagne, avec considération, dans

les difficultés qu'ils peuvent connaître. Par exemple, le Service qui s'occupe de l'attribution du "R.M.I." n'est pas une organisation administrative, banale, indifférente ou froide. Rien n'oblige par exemple, les bénéficiaires des services du "C.C.A.S" de Croix à remercier. Ils n'ont eu que leur "dû". Et cependant, ils écrivent, pour manifester leur reconnaissance. Ils disent par exemple "qu'ils savent que l'on pourra toujours compter sur vous pour ce sérieux dépannage". D'autres parlent du "sympathique personnel de la Mairie de Croix, pour toute sa gentillesse". D'autres encore, écri-

vent : "vous remerciant et vous félicitant", demandent "de transmettre à votre service "livraison" leurs sincères remerciements: c'était ok !".

En une phrase, le "C.C.A.S" n'est pas un "guichet", indifférent, banal, et froid, qui distribue, sans même un regard ou un sourire, des papiers administratifs.

C'est un "Service". On le doit à la qualité de ses responsables et de l'ensemble du personnel.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

A la tête de ce "C.C.A.S" se trouve un Conseil d'Administration et le lecteur pourra, en consultant la liste ci-dessous, connaître le nom des personnes qui le composent :

Membre de Droit :

Francis DEBEUNNE, Maire, Président.

Membres élus par le Conseil Municipal :

Jean-Louis DIONNET, Adjoint au Maire, Vice-Président.

Jacques BLOUET, Adjoint au Maire, Ordonnateur.

Alain VANPUYMBROUCK, Conseiller Délégué, Ordonnateur.

Michèle COLIN, Conseiller Municipal, Administrateur.

Membres désignés par le Maire pour quatre ans le 27 Février 1988 :

Raymond RASSENEUR, Représentant les Associations de Retraités et les Personnes Agées.

Roger CLEMENT, Participant aux Actions Sociales de la Commune.

François DE VETTER, Représentant les Associations Familiales, désigné sur proposition de l'U.D.A.F.

Albert MOREAU, Représentant les Personnes Handicapés.



Quel bonheur de ne plus devoir préparer son repas.
(Photo M. MONTESIMOS).

*

*

*



EN 1997... LE METRO



Tel que l'on peut déjà le voir à Lille. (Photo : Communauté Urbaine de Lille).

On le sait, la Communauté Urbaine de Lille, après d'innombrables tergiversations, et de multiples projets, a, enfin, décidé la création d'une ligne de métro entre Lille et l'agglomération de Roubaix-Tourcoing.

La première ligne va de Lille à Villeneuve d'Ascq (quartier 4 Cantons). La seconde ligne, dite ligne 1 bis, va de Lille à Lomme. La troisième ligne, dite ligne n° 2, ira de Lille à Roubaix-Tourcoing et passera par Croix.

Deux stations sont prévues pour la Ville de Croix : une située à "Croix Mairie", et la seconde "Place des Martyrs".

Les études sont au stade de "l'Avant-Projet Sommaire" (A.P.S.). Les travaux devraient commencer durant l'année 1995. Il paraît utile de donner, d'ores et déjà, des explications.

La Station "CROIX MAIRIE"

Cette station coupera la rue Edouard Herriot. Elle sera installée à cheval sur les pelouses des logements Logiciel (Résidence des Deux Moulins) et sur les pelouses du Parc de la Mairie.

Les travaux nécessaires entraîneront un chantier "à ciel ouvert", pen-

dant deux ans. Le trou sera évidemment rebouché, une fois les travaux terminés, et tout sera remis en état. Mais la rue Edouard Herriot sera fermée pendant deux ans à la circulation. Le démarrage des travaux aurait lieu au cours du premier semestre de 1995. L'achèvement des travaux est prévu pour la fin du second semestre de 1997.

Dans le langage des techniciens, c'est ce qu'on appelle une "station de transit". Cette station présentera de nombreux avantages : la proximité immédiate de la Mairie de Croix, et la desserte du "C.E.S" de Croix, notamment.

Elle entraînera une restructuration des aménagements de surface. "Logiciel" en profitera pour rénover ses logements. Autour de la station, enfin, les espaces verts seront très soigneusement réaménagés.

Comment procédera-t-on ?

Il n'est pas sans intérêt de savoir comment l'on va procéder. A partir du trou auquel nous avons fait allusion, le "Tunnel" par lequel passera le métro sera creusé par un "tunnelier" à des profondeurs variant de 10 à 15 mètres,

dans un sol argileux, appelé "Argile des Flandres".

A partir de la Vallée de la Marque, le terrain est "alluvionnaire", c'est-à-dire plus friable. On injectera donc de la Bentonite, pour le durcir. Point très important : les travaux n'entraîneront aucune gêne pour les Riverains (contrairement à ceux de la ligne 1 Bis), puisque ces travaux ne se feront pas à ciel ouvert.

Il faudra cependant créer des "puits d'aération" dont la surface sera limitée à 5 m x 5 m. Ils seront localisés de telle sorte qu'ils soient le moins gênants possible, lors de leur mise en place. Il y aura, par exemple, des points de ventilation sur le parking du "Créchet" et près de la Salle Dedecker. Il n'est pas sans intérêt de savoir, même si on ne le verra jamais, par où passera le métro qui reliera la station de "Croix Mairie" à la station "Place des Martyrs".

Le métro commencera à quitter la rue Jean Jaurès à partir de la Maison des Jeunes. Il passera en dessous de la Salle des Fêtes, près de laquelle il y aura des points de ventilation et un accès pour les pompiers. Le métro passera en dessous de la Salle des Sports de la "Patriote" (à côté de l'Eglise Saint-Martin), et rejoindra la "Place des Martyrs" avant d'aller vers Wasquehal.

La Station "Place des Martyrs"

Il y aura, évidemment, des caractéristiques semblables à celles de la station "Croix Mairie". La station sera construite à cheval sur la grande pelouse de "Logiciel" et sur la Place des Martyrs. Comme pour la station "Croix Mairie", il y aura un trou à ciel ouvert pendant deux ans, entre le deuxième semestre 1995 et le deuxième semestre 1997.

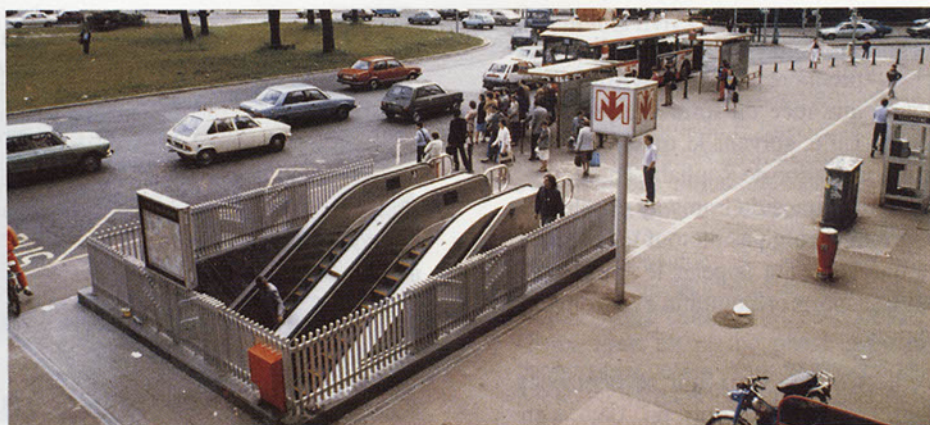
C'est seulement au niveau des stations qu'il y aura des inconvénients.



TRAVERSERA CROIX !

Il faudra notamment neutraliser une partie de la Place des Martyrs durant cette période. Il faudra aussi déplacer le marché pendant deux ans. Quand la station sera achevée, des accès piétonniers seront aménagés, Place des Martyrs. Des dispositions spéciales, notamment escaliers mécaniques et ascenseurs seront prévues pour les handicapés. "La Place des Martyrs" jouera un rôle énorme dans la vie de la Cité. Située en plein centre ville, elle servira de "plaque tournante", pour les commerces, les banques, les boutiques. Elle sera proche de la gare de Croix-Wasquehal où il y aura un arrêt du TGV.

La Mairie profitera de cette station, prestigieuse et pratique à maints égards, pour réaménager complètement la Place des Martyrs, qui bénéficiera d'accès piétonniers et de



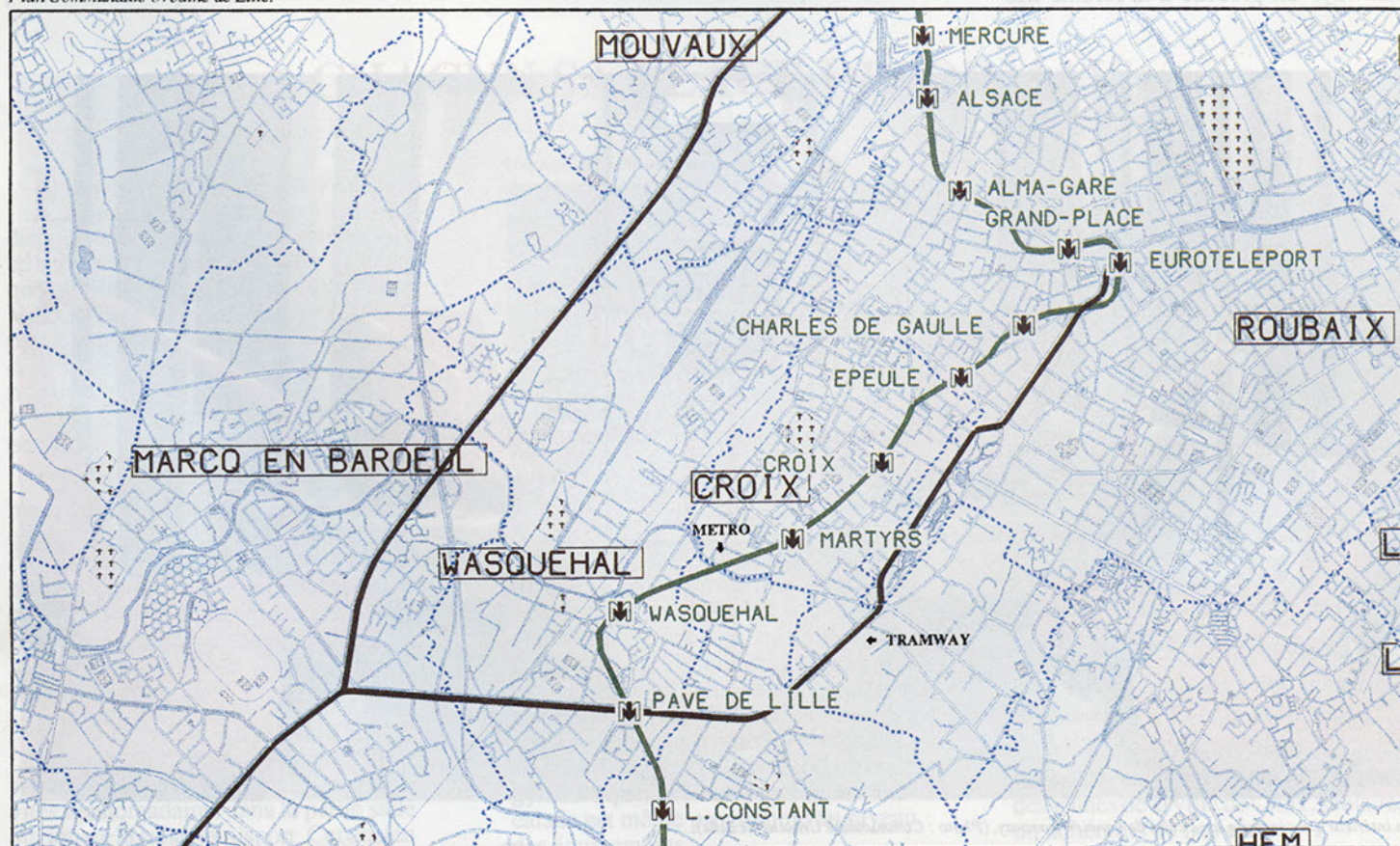
Des accès que l'on verra bientôt à Croix. (Photo : Communauté Urbaine de Lille).

parkings. Et l'on n'oubliera pas l'environnement paysager.

De toute évidence - chacun le reconnaît - la Ville de Croix se transforme. Ce n'est pas fini, on le voit. Du point de vue de l'urbanisme et des

moyens de communication, les perspectives sont belles. Ce sont les conditions préalables, indispensables, incontournables, au redémarrage et au développement de l'activité économique.

Plan Communauté Urbaine de Lille.





UN PROJET SUR RAILS : LE FUTUR TRAMWAY

La photo que nous publions en première page de "Vivre à Croix" donne une idée du futur tramway qui reliera Lille, suivant le trajet actuel, à l'agglomération de Roubaix-Tourcoing. Comme le tracé du tramway et celui du métro ne seront pas du tout les mêmes, ce que l'on peut appeler le "maillage" des transports en commun s'en trouvera renforcé.

Comme ceux qui se déplacent dans la métropole ont pu, déjà, s'en rendre compte, les travaux de modernisation ont été commencés l'an dernier, exactement en Juin 1991. Il était temps. Les lignes qui desservent notre agglomération sont par trop vieillottes, sinon vétustes.

Où en est-on ? Comment fait-on ?

On commence par mettre en place les points d'arrêt aux normes du nouveau tramway. On procède à la refonte des

quais. On remet "à niveau" les rails en fonction des caractéristiques des nouvelles motrices.

Sur le territoire de Croix, les deux arrêts restent les mêmes, Avenue de Flandre, station Vélodrome face à la Clinique du Parc et station "La Marque" à la Planche Epinoy.

Quelles sont les innovations essentielles ?

Celle qui plaira sans doute le plus aux usagers, et notamment aux personnes âgées, c'est qu'il n'y aura plus de marches. Le plancher des nouveaux tramways et le sol des nouveaux quais seront au même niveau.

Il s'agira, évidemment, de tramways neufs - des tramways italiens - fabriqués en partie à Breda - et qui ont été choisis par les experts de la Communauté Urbaine de Lille. Des travaux complémentaires ont été deman-

dés à la "C.I.M.T" à Marly.

Ce nouveau tramway sera beaucoup plus confortable, et l'une de ses caractéristiques sera d'offrir aux passagers, grâce à son aérodynamisme très moderne, une très grande luminosité, et une vue panoramique de son environnement.

Les problèmes de sécurité ont retenu particulièrement l'attention, et une liaison par radio permettra d'obtenir tous les soutiens, tous les secours éventuellement nécessaires, dans des délais très rapides.

C'est dans le courant de l'année 1993 que les travaux devraient être, normalement, achevés.

On peut penser que cette nouvelle formule sera très appréciée.

L'échéance est relativement proche.



Un intérieur qui contraste avec celui de l'ancien tramway. (Photo : Communauté Urbaine de Lille).

DEUX "C.E.S." POUR LA SECURITE DES SCOLAIRES



Pour que les enfants puissent traverser en paix. (Photo M. MONTESIMOS).

La sortie des écoles est souvent truffée de dangers, inhérents à nombre de détails dont les enfants n'ont parfois pas conscience. La Ville de Croix compte en son sein dix-sept écoles ou groupes scolaires. Certaines sont situées sur des grandes axes à forte circulation. Autant de points rouges à surveiller matin, midi et soir.

Pour ce, sept Policiers Municipaux assurent en permanence la sécurité

des écoles Voltaire, Victor Hugo, Saint Vincent de Paul et du groupe scolaire Kléber-Pasteur. L'école Jean Jaurès étant théoriquement prise en charge par les représentants de la Police Nationale. Or depuis peu, avec sa restructuration, la Police Nationale n'a plus dans son cahier des charges à assurer cette tâche. La Ville de Croix se trouvant par là devant le fait accompli.

Deux solutions dès lors : laisser

les enfants livrés à eux-mêmes ou réagir. C'est cette deuxième hypothèse qu'a retenue la Municipalité. Un Policier Municipal a été affecté à l'école Jean Jaurès, et depuis le 6 Janvier dernier, deux dames sont désormais chargées de s'occuper des enfants de l'école Saint-Vincent de Paul et du groupe scolaire Kléber-Pasteur, en étroite liaison avec un Policier Municipal. Ces deux Contrats Emplois Solidarité, "C.E.S.", mis en place avec l'aide de la "P.A.I.O". de Croix, sont en pleine phase avec le projet puisque les deux bénéficiaires, Melle NOIRAUT et Mme DJELLAB, habitent toutes deux dans le quartier de leur nouvelle activité.

Vous reconnaîtrez facilement ces deux "Dames Sécurité" puisqu'elles arborent un superbe vêtement orange et une palette lumineuse de circonstance. Alors, automobilistes croisiens, si vous passer dans les quartiers de ces deux écoles, faites donc valoir votre courtoisie au volant et respectez les décisions de vos deux concitoyennes. Elles travaillent pour la sécurité de vos enfants...

A CHACUN SA PLACE DESORMAIS

La Ville de Croix est l'une des rares Villes métropolitaines à disposer en son coeur géographique d'installations capables d'accueillir la presque totalité des disciplines sportives. Vous l'aurez compris, c'est du Complexe sportif Henri Seigneur, Bd Zola, dont il s'agit. Football, tennis de table, natation, gymnastique, basket, volley-ball, judo et tennis sont autant d'activités pratiquées quotidiennement en son sein.

Mais cette situation exceptionnelle avait au fil du temps laissé paraître quelques défauts d'organisation, avec l'utilisation notamment par les établissements scolaires de la ville d'un des courts couverts situées à l'entrée du complexe. Un état de fait qui privait régulièrement les licenciés de l'A.S.V.H. Tennis de leur activité favorite.

Le problème est aujourd'hui réglé. Les jeunes scolaires croisiens pratiqueront désormais leurs activités hebdomadaires dans la petite salle qui jouxte la salle omnisport. Cet ancien

Une nouvelle salle très appréciée.



dépôt de matériels a été transformé et se veut le royaume des plus jeunes, puisque tout a été conçu à leur dimension. Un espace de 22 mètres de long sur 7 mètres de large, qui sera progressivement équipé pour l'éducation physique scolaire, mais aussi pour les écoles croisiennes de basket-ball, de football et de gymnastique. Un mur d'initiation à l'escalade est même programmé au niveau des équipements.

La création de cette salle constitue donc un nouvel effort pour améliorer les activités des sportifs, qui pourront d'ailleurs utiliser les vestiaires de la salle omnisport, deux portes assurant la jonction entre les deux structures.

Le complexe Henri Seigneur répond ainsi encore plus aux besoins des jeunes de la ville de Croix, scolaires ou adhérents de nos clubs.



UN CROISIEN



Mme IZYDORCZAK (Photo M. MONTESIMOS)

M. André WATTEEL, fondateur en Avril 1973 - et toujours responsable, de l'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles, est un "altruiste passionné". Et, il est réconfortant de rencontrer des hommes d'une telle qualité, dont l'objectif permanent est de rendre service à leurs concitoyens, par l'intermédiaire du "Don Bénévole du Sang".

Il n'empêche : M. WATTEEL, malgré son dynamisme et son excellente forme physique, est un peu triste, et un peu inquiet. C'est en Décembre dernier, en effet, qu'en raison de son âge, soixante cinq ans, il a donné son sang pour la dernière fois, et cela le désole.

Mais il est aussi, un peu inquiet, en particulier en raison de "l'affaire" du "sang contaminé". Il craint qu'un certain acharnement à dénoncer cette affaire - qui est évidemment un scandale dont il fallait souligner la gravité, et tirer les

conséquences - ne détourne un certain nombre de "donneurs de sang", habituels ou probables, du geste si utile qu'ils avaient l'habitude ou l'intention de faire.

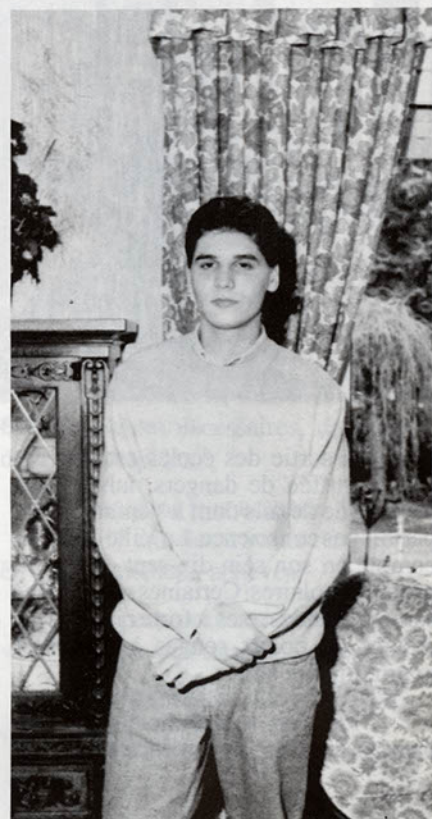
Mais les "militants", on le sait, et M. WATTEEL en est un, ne perdent pas pour autant leur dynamisme et leur confiance.

Il constate, avec plaisir, qu'au niveau départemental, la collecte globale n'a pas baissé. Il a noté qu'à Croix, elle avait diminué de 10 % en Novembre 1991 par rapport à Novembre 1990. Il sait que, dans les grandes entreprises, où la collecte est possible - c'est bon à savoir - les résultats ont été de moins en moins favorables du fait de la fermeture de nombreuses usines durant la dernière décennie. Il sait que le Nord est en mesure, grâce aux résultats qu'il obtient de "dépanner" d'autres régions - comme la Côte d'Azur - en raison de sa population vieillissante.

Il ne nie pas du tout l'utilité d'autres campagnes, comme celle qui est organisée chaque année par le Téléthon. Il a noté, avec satisfaction, dans la région du Nord, l'efficacité des initiatives prises par le "Jogging Club", la section cycliste de "l'U.S. de Wattrelos" et le concours très utile des Associations de "Donneurs de Sang bénévoles du Nord". Tout ce qui contribue à la solidarité lui fait plaisir.

Cela ne l'empêche pas de penser à l'avenir. Il précise - et c'est important - que ce qui manque en France, ce n'est pas le sang, mais le "plasma", qui permet après fractionnement de préparer outre l'albumine (pour les malades et blessés en état de choc), les fractions antihémophiliques, les immunoglobulines pour la prévention de diverses maladies, etc...

Il indique que le sang prélevé, sans risque ni douleur, chez un "donneur" - entre 300 et 450 grammes est très, très vite reconstitué.



M. DERUYTERE (Photo M. MONTESIMOS)

Il voudrait, surtout, que l'on ne touche pas à la formule du "BENEVOLAT", car, détail, "le corps humain n'est pas à vendre".

Ainsi s'exprime M. André WATTEEL, avec toute la passion pour une cause qu'il a servie pendant tant d'années. Il est fier que l'on ait pu enregistrer, à Croix, le 25 000ème don depuis la fondation, en 1973, de l'Amicale qu'il préside.

Il cite le nom de Mme Noëlle IZYDORCZAK, qui a donné son sang 86 fois, et offert la 25 000ème unité collectée à Croix, et celui de M. Hubert SALOME, deux millièmes nouveaux donneur depuis 1973, de M. Bertrand DERUYTERE, 2 001ème nouveau donneur qui, à 19 ans, a consenti son premier don en Août dernier.

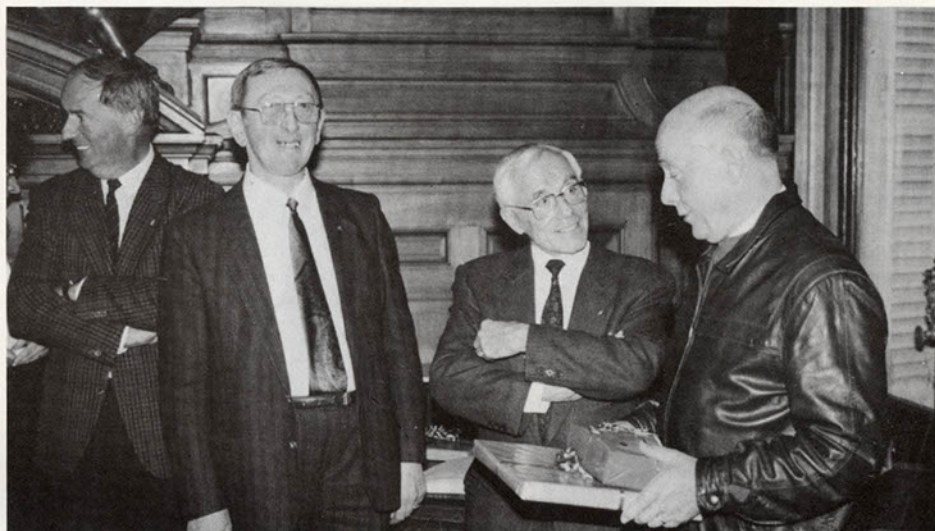
Il formule un souhait, auquel



DEVOUE !

"Vivre à Croix" s'associe pleinement. C'est que notre Pays trouve, dans ce domaine, son autosuffisance pour des raisons de qualité et d'éthique.

Il espère ainsi que son Comité, que, les 21 et 22 Février, à la Salle Dedecker, les "donneurs de sang de Croix" seront nombreux, et plus nombreux qu'ils ne le sont à l'accoutumée. Il faut absolument que les Anciens soient remplacés par de nouveaux jeunes donneurs. Ils sont attendus avec espoir...



Lors de la réception (Photo M. MONTESIMOS).

LETTRE OUVERTE DE M. LE PROFESSEUR JEAN DAUSSET, PRIX NOBEL, AUX DONNEURS DE SANG BENEVOLES DE FRANCE

Quand un Prix Nobel, le Professeur Jean DAUSSET, s'adresse aux Donneurs de Sang Bénévoles, voici ce qu'il écrit :

"Par votre générosité et votre dévouement, un vaste geste de solidarité nationale s'accomplit chaque jour : 10 000 dons bénévoles vont traiter quotidiennement des milliers de malades, grâce à l'utilisation de diverses fractions du sang.

Peu de Français en évaluent l'ampleur et surtout l'exemplaire valeur humaine. Les remous actuels autour de la transfusion sanguine n'ont rien à voir avec votre générosité.

Le plus beau geste du monde : le don de soi au bénéfice d'un autre qui souffre ne peut et ne doit être entaché par des considérations étrangères à l'acte du don lui-même...

Il est essentiel que le système transfusionnel fondé sur votre idéal de bénévolat et d'anonymat reste un modèle pour la France et le devienne pour l'Europe..."

M. WATTEEL est un homme ordonné. On n'étonnera personne en disant que M. WATTEEL garde cette lettre dans ses précieux papiers.



UNE CARRIERE



Etreint par l'émotion...

Si j'avais fait partie de la famille, ou des amis - nombreux -, de M. Patrick BASTIEN, j'eusse été vraiment heureux de participer à la cérémonie au cours de laquelle il a reçu les insignes de l'Ordre du Mérite Agricole. Car l'assistance était nombreuse, chaleureuse, et non point solennelle et compassée, comme il arrive souvent en pareil cas. Le récipiendaire était calme, souriant, et non point crispé et tendu ou, comme l'on dit, "étreint par l'émotion", en raison des hommages divers que lui rendaient d'éminentes personnalités. Bref, c'était "sympa", et, de surcroît mérité.

L' "encadré" que nous publions, ci-contre, retrace les grandes étapes de la carrière, constamment ascendante, de M. Patrick BASTIEN, dans des domaines variés, qui lui ont permis d'étendre sans cesse, et d'approfondir ses connaissances.

Les Croisiens le savent : l'action dynamique du Directeur des Services Techniques de la Mairie de Croix, s'exerce tous azimuts, et avec succès.

On comprendra que nous ne reprenions pas, longuement le texte des discours divers qui ont été prononcés à cette occasion, et dont la presse locale s'est fait largement l'écho.

... Et réconforté par son parrain. (Photos M. MONTESIMOS).

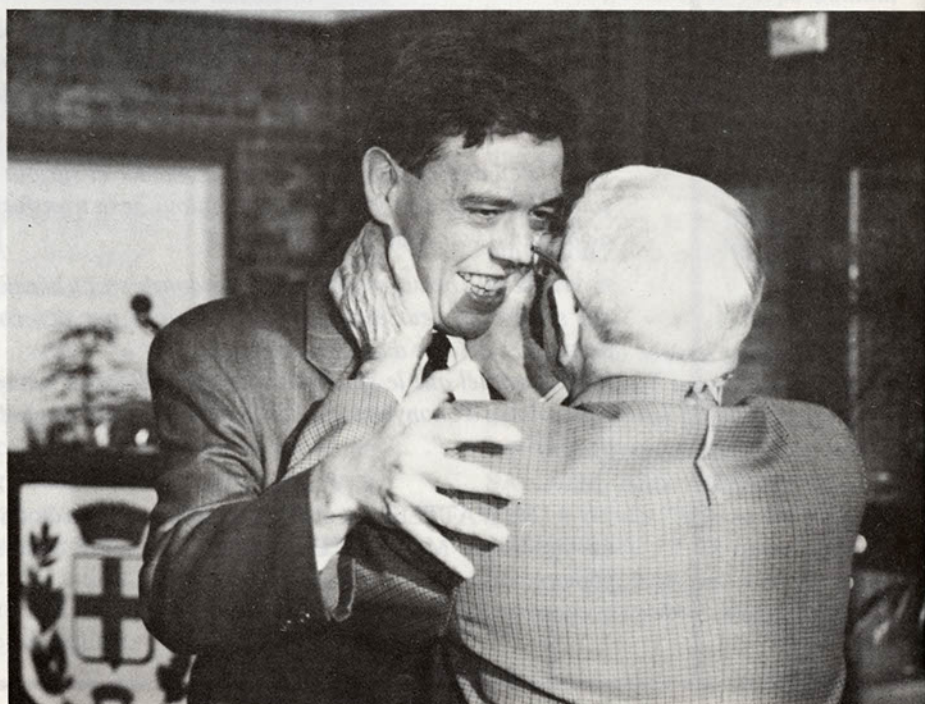
M. Francis DEBEUNNE, Maire de Croix, n'a pas caché ce que l'on pourrait appeler son "union de pensées" avec son Directeur des Services Techniques : "Mêmes préoccupations, même passion pour l'Urbanisme et l'Environnement, le management des hommes, le Service public, la gestion conviviale de la cité".

M. Louis CLOART, parrain du récipiendaire - et célèbre horticulteur wasquehalien, a déclaré avoir été frappé par "la curiosité et les questions pertinentes de M. BASTIEN" et a bien entendu évoqué le rôle éminent de son "filleul" dans le domaine de l'embellissement et du fleurissement.

... En pareilles circonstances, les "décorés" ne manquent jamais de souligner qu'ils ne méritent pas la distinction dont ils font l'objet.

Ils n'en pensent pas moins, mais c'est ainsi. Patrick BASTIEN a eu la simplicité et la franchise de dire que cette médaille lui faisait plaisir.

Il a évoqué, naturellement, les noms de ceux qui ont marqué son exist-





EXEMPLAIRE !

tence estudiantine et professionnelle : l'Abbé DESFONTAINES, à Genech. Jacques MARQUIS, à Lille. Gérard VIGNOBLE et Amand PETIT, à Wasquehal. Il eût été anormal que P. BASTIEN ne parlât point de son Maire. Il l'a donc fait, en termes simples, en déclarant qu'il avait découvert un "homme sage, de conviction, défenseur de l'Environnement et du Cadre de Vie. Il eut la bonne idée d'indiquer qu'il fallait réfléchir à la ville de demain, et considérer que "le vert était un investissement rentable".

Jacques MARQUIS, qui s'y connaît, et dont l'expérience est grande puisqu'il est le président de la Société d'Horticulture et des Jardiniers de France, mit un point final à cette agréable cérémonie en précisant simplement que Croix avait la chance de profiter maintenant après Lille et Wasquehal des services de M. BASTIEN, la chance aussi d'avoir un Maire qui mène

Texte "Nord-Eclair".

De Lille à Croix

Né à Lille il y a quarante ans, marié et père de trois enfants, M. Patrick BASTIEN a commencé sa carrière professionnelle dans le privé, de 1972 à 1974, après des études à l'école agricole de Genech de laquelle il est sorti avec, en poche, un diplôme de techniciens supérieur en génie horticole. C'est pendant ses études qu'il rencontre pour la première fois Louis CLOART, celui qui devait devenir son parrain. Durant toute sa carrière, loin d'être terminée, il n'a cessé de se former, notamment à l'école des cadres de Montpellier, se spécialisant dans la micro-chirurgie arboricole.

En Septembre 1974, il entre à la Mairie de Lille, où il fait connaissance de Jacques MARQUIS, et s'occupe principalement du Jardin botanique.

En Novembre 1979, il arrive à la Mairie de Wasquehal et prend en charge les Espaces Verts et l'Environnement en général. En 1983, il devient Directeur des Services Techniques de la Ville. Sans conteste, M. BASTIEN aura contribué, dans son domaine à transformer la Cité voisine qui, en quelques années a quitté sa condition d'obscur petite commune de banlieue.

Depuis 1985, il remplit les mêmes fonctions à Croix. Il a apporté sa participation active à une réorganisation des Services Techniques devenue indispensable et apporté également ses compétences à de nombreux projets : Equipements Publics, Espaces Paysagers... Entre temps, il est devenu ingénieur en chef.

A côté d'une vie professionnelle déjà remplie, M. BASTIEN est administrateur de la société Amis des Jardins de Wasquehal et environs, conférencier et professeur.

une bonne politique en matière d'environnement et travaille pour le long terme,

qualité et souci que l'on ne rencontre pas toujours chez les Elus.



HEURES D'OUVERTURES DE LA PISCINE MUNICIPALE DE CROIX

Séances Publiques :

- Le Lundi de 17 H 00 à 18 H 30.
- Le Mardi de 17 H 00 à 20 H 00.
- Le Mercredi de 8 H 00 à 12 H 00, de 14 H 00 à 16 H 00 et de 16 H 30 à 18 H 30.
- Le Jeudi de 12 H 00 à 13 H 30 et de 17 H 00 à 18 H 30.
- Le Vendredi de 17 H 00 à 21 H 00.

- Le Samedi de 8 H 00 à 12 H 00, de 14 H 00 à 15 H 00.
- Le Dimanche de 8 H 00 à 12 H 00.

Vendredi de 20 H 00 à 21 H 00.

Animations :

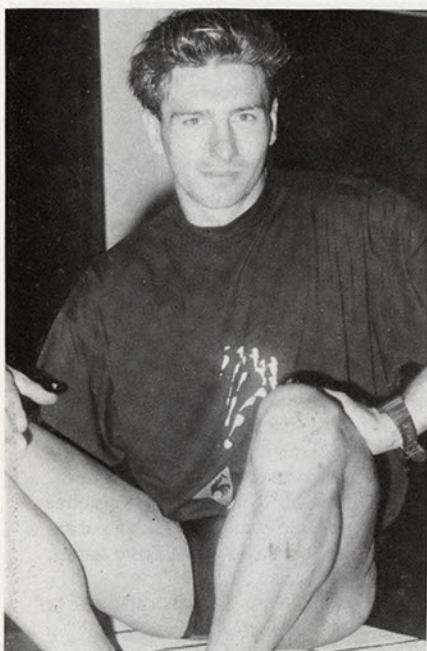
- Aquagym le Lundi de 16 H 00 à 17 H 00, le Jeudi de 12 H 00 à 13 H 00, et le Vendredi de 20 H 00 à 21 H 00.
- Nage avec palmes et bouteilles le

Leçons de Natation :

Sur rendez-vous - Tél. 20.72.17.38



REMI RAMPTEAU : LE TRIATHLON POUR S'ECLATER



Rémi RAMPTEAU

Lorsque son nom fût prononcé, lors de la soirée des meilleurs sportifs régionaux de l'année 1991, il se leva et rejoignit la scène du "Kursaal" de Dunkerque sans emphase. Une démarche timide malgré son corps de triathlète imposant. Rémi RAMPTEAU, car c'est bien de lui qu'il s'agit, ne s'attendait sûrement pas à un tel plébiscite du public (5ème sur 15), lui l'obscur qui s'entraîne le plus souvent seul pour se préparer au mieux dans trois disciplines fort différentes - la natation, le cyclisme, la course à pied - pour briller dans un sport qui fait aujourd'hui de plus en plus d'adeptes : le triathlon.

Ce croisien d'origine, âgé de 26 ans, a débuté par la natation : "C'est ce qui m'a donné mon endurance...". Il a ensuite cotoyé avec brio l'athlétisme avec le club d'Halluin "Val Lys". Un premier chrono de 8'52" en cadet sur 3 000 mètres pour terminer champion de France "Junior 2" en moins de 8'20" toujours sur la même distance. Une progression spectaculaire.

Le triathlon, Rémi RAMPTEAU, l'a découvert sur un échec : "Je ne suis jamais parvenu à assimiler le changement de catégorie, mon passage des

Juniors aux Seniors. J'ai très vite plafonné dans mes performances. Le triathlon était pour moi la solution idéale puisque je pouvais allier mes possibilités en natation et en athlétisme. Restait le vélo pour lequel j'ai mis un an pour atteindre le niveau que j'ai aujourd'hui. En ce qui concerne la natation, j'ai également progressé d'une manière significative grâce à mes entraînements au Club Nautique de Croix où j'ai trouvé non seulement des entraîneurs dévoués et compétents, mais aussi des dirigeants compréhensifs et dynamiques. C'est d'ailleurs dans ce Club que je m'entraîne actuellement".

Résultat, Rémi RAMPTEAU s'est très vite imposé au niveau national et même international. Un titre de vice-champion d'Europe et 3ème au dernier championnat du Monde par équipe avec la sélection nationale, sont venus compléter un Curriculum Vitae déjà riche en titres nationaux.

Son but aujourd'hui : être sélectionné pour les J.O. de Barcelone 1992,

où le triathlon sera en démonstration, et rééditer la performance pour figurer au mieux à Atlanta en 1996.

Mais comme pour tout sportif de haut niveau la situation professionnelle inquiète beaucoup Rémi. Employé par le Centre Médico-Pédagogique à Croix, il ne peut s'entraîner que 4 fois par semaine, et cette préparation est insuffisante pour inquiéter les meilleurs. La Municipalité de Croix l'a certes déjà aidé à plusieurs reprises en lui permettant de décrocher des bourses au niveau régional (20 000 frs par la Ville et 20 000 frs par le Conseil Régional), concours obtenus grâce à l'action efficace de Mme HAGELSTEIN, Présidente du Club Nautique de Croix. Mais cela ne peut désormais plus suffire. Il ne reste plus aujourd'hui qu'à espérer qu'une solution soit trouvée. C'est à ce prix que le Nord - Pas-de-Calais conservera un de ses athlètes de haut niveau : Rémi RAMPTEAU tout simplement.

APRES LA CHUTE DES FEUILLES

Quelques esprits chagrins parmi nos Concitoyens ont bien injustement accusé les Services Municipaux de négligence, voire même d'incompétence, trottoirs et fils d'eau étant encombrés de feuilles mortes, accumulées par les vents d'automne que nous avons connus en fin d'année.

Notre Commune, fort heureusement a, dans le passé, planté de nombreux arbres d'alignement, qui font son charme et viennent agrémenter l'environnement minéral qui nous est imposé.

Cette politique, nous sommes bien décidées à la poursuivre et chaque année nos Services "Espaces Verts" entretiennent, remplacent ou plantent de nouvelles espèces pour améliorer le cadre de verdure auquel nous sommes tous attachés.

L'entretien des lieux publics, de la voirie et plus précisément des trottoirs va faire prochainement l'objet d'une charte qui rappellera les obligations de chacun et situera les responsabilités respectives.

Ce document sera distribué dans tous les Foyers. Il nous donnera l'occasion de mieux connaître les dispositions d'un arrêté municipal basé sur le vieil adage :

"A chacun de balayer devant sa porte".

POUR LES CHEFS D'ENTREPRISES, LES PARTICULIERS, LES FAMILLES



La politique de l'emploi du Gouvernement définie par la communication présentée au Conseil des Ministres le 3 Juillet 91 est centrée autour de trois objectifs :

- Rechercher activement les emplois disponibles et développer, par-

tout où c'est possible, les créations d'emploi ;

- Mieux relier la formation à l'emploi ;

- Porter une attention particulière aux plus vulnérables, c'est-à-dire les chômeurs de longue durée et les

jeunes en situation d'exclusion.

Aujourd'hui, et dans ce cadre, deux mesures sont notamment prises pour faciliter la création d'emploi et qui peuvent vous intéresser directement : **L'EXO-JEUNES** et **LES SERVICES AUX PERSONNES**.

L'EXO-JEUNE

L'"Exo-Jeune" permet à l'entreprise qui embauche **un jeune sans qualification**, sur un contrat à durée **indéterminée**, de supporter pendant **18 mois** un coût salarial réduit, de 28 % les 12 premiers mois, et de 14 % pour les 6 mois suivants.

Conditions :

- Embauche effectuée entre le 15/10/91 et le 31/05/92 d'un jeune de 18 à 25 ans ayant **au plus** achevé un second cycle de l'enseignement général, technologique ou professionnel, sans avoir obtenu de "C.A.P" ou de "B.E.P".

- Contrat à durée indéterminée.

- Entreprise de moins de 500 salariés.

- L'entreprise ne doit pas avoir procédé à un licenciement économique depuis le 1er Septembre 91.

- "L'Exo-Jeune" porte sur 100 % des cotisations patronales de Sécurité Sociale (Maladie, vieillesse, famille, accidents du travail), ASSEDIC et Retraite Complémentaire pendant 12 mois, puis 50 % pendant les 6 mois suivants dans la limite de 120 % du SMIC horaire.

Contact :

"A.N.P.E" ROUBAIX
Tél. 20.73.63.30

"P.A.I.O" 161, RUE KLEBER
CROIX Tél. 20.36.28.28

LE DEVELOPPEMENT DES SERVICES AUX PERSONNES

Vous souhaiteriez employer une aide ménagère, une garde d'enfant, une aide à domicile... Deux mesures peuvent vous aider dans ce sens :

- **Facilité des démarches de déclarations :**

A partir de Janvier 92, les déclarations à "U.R.S.S.A.F" seront simplifiées. Les seules tâches vous incombant seront d'adresser trimestriellement à l'URSSAF et le nombre d'heures réalisées et le salaire horaire de la personne employée (fiches de paie et calcul des cotisations faits par l'U.R.S.S.A.F).

- **Mise en place d'une AIDE FISCALE pour l'emploi d'un salarié à domicile :**

A partir du 1er Janvier 92, une réduction d'impôt de **50 % des dépenses engagées** sera instituée, dans la limite d'un plafond de 25 000 Frs /an, soit un avantage fiscal maximum de 12 500 Frs/an.

Le droit de réduction est ouvert à l'ensemble des foyers assujettis à l'impôt sur le revenu.

Le calcul des dépenses s'effectuera, déductions faites, des avantages dont bénéficient déjà certains ménages.

Si vous le souhaitez, des informations complémentaires sont disponibles à la

P.A.I.O.
161, rue Kléber - CROIX
Tél. 20.36.28.28

RENTREE SCOLAIRE SEPTEMBRE 1992

Inscriptions dans les écoles

Les inscriptions des enfants dans les écoles maternelles et primaires de la Commune seront reçues à partir du 1er Février 1992 selon les modalités suivantes :

- enfants croisiens : auprès du Chef d'Etablissement de l'école souhaitée ;

- enfants domiciliés dans des Communes extérieures : en Mairie, Service des Ecoles 1er étage, guichet 2.

Ne sont concernées que les demandes intéressant la première année de scolarisation en Maternelle ou en Primaire.

**J'AIME
LA VIE...**

**J'DONNE
MON SANG !**

ANTENNE-EMPLOI

VOUS ETES DEMANDEURS D'EMPLOI

Une équipe de bénévoles vous attend pour favoriser vos recherches vers la reprise d'une activité.

Venez les rencontrer, ils sont à votre disposition :

**Le Mardi et le Vendredi
de 9 h. 30 à 12 h.**

**161, rue Kléber - 59170 CROIX
Tél. 20 36 28 28**



IRIS CLUB DE CROIX JUDO : LA REUSSITE D'UNE EQUIPE

LE CLUB SOUHAITE ACCROITRE LES ECHANGES AVEC LES CLUBS VOISINS. SA DEMANDE D'AGREMENT JEUNESSE ET SPORTS A ETE ACCEPTEE.

Courant Novembre, l'IRIS CLUB DE CROIX JUDO a tenu son assemblée générale. L'une des principales satisfactions du club aura été l'organisation de la deuxième édition du TOURNOI REGIONAL.

Christophe LEROY le Président a insisté :

"Notre club a démontré une nouvelle fois sa capacité à organiser, à innover, et, aujourd'hui notre tournoi est devenu une référence et constitue un passage de bon niveau pour la préparation de la saison sportive. La participation de plus de 300 Judokas en est la concrétisation finale.

Ce succès nous procure une crédibilité supplémentaire auprès des clubs

environnants et nous permet de lier des contacts amicaux et de réaliser des manifestations communes".

Le Président a expliqué le souci de diversifier les actions. C'est en ce sens a-t-il dit, que de nouveaux contacts se sont créés avec le JUDO CLUB DE VILLENEUVE D'ASCQ, ceux de la MADELEINE, de NEUVILLE EN FERRAIN, de WASQUEHAL, afin de mettre en place des échanges inter-clubs pour tous les niveaux.

Autre sujet abordé par le Président : la trésorerie :

"Depuis 2 ans, nous rémunérons un enseignant et le poste "Charges d'enseignement" représente 31 % de notre budget de fonctionnement toutes obligations incluses... Afin de limiter nos paiements de charges salariales et patronales, un dossier d'agrément jeunesse et sports a été déposé auprès de la Direction Régionale en Juin dernier. Grâce à notre gestion saine et rigoureuse... nous

avons obtenu ce numéro d'agrément.

Depuis Septembre, de nouveaux horaires ont été mis en place : le Mardi de 18 H 30 à 19 H 30 et le Mercredi de 10 H 15 à 11 H 15".

Par ce moyen, il s'agit pour le club d'alléger les groupes de travail et d'améliorer la progression des judokas...

La première partie de la saison s'est achevée par un passage de grades et avec la remise des traditionnelles coquilles de Noël offertes par le club.

Pour tout renseignement, on peut s'adresser au club pendant les heures de cours au stade Henri Seigneur Bd Zola ou téléphoner au 20.83.02.67 ou au 20.80.40.80.

Les cours sont assurés par M. Jean-Paul ULBRICH, Professeur diplômé d'état.

VINGT ANNEES DE PRESENCE AU CONSEIL

Vingt années de présence au sein de l'Assemblée Municipale devaient être soulignées. Mme E. FIEVET a reçu, le Lundi 30 Décembre dernier, la Médaille d'Argent Communale, Départementale et Régionale.

C'est en Mars 1971 que Mme FIEVET fut élue, pour la première fois, Conseiller Municipal. Et cela jusqu'en 1977. A cette époque Mme FIEVET est nommée Adjointe à l'Action Sociale ainsi qu'Administrateur du Bureau d'Aide Sociale. Depuis neuf ans, Mme FIEVET participe toujours aux destinées de sa Commune en tant que Conseiller Municipal.

De plus, notre récipiendaire est engagée également dans la Vie Associative Locale.

Depuis huit ans, cette croisienne d'origine occupe le poste de Vice-Présidente de "Croix Enfance & Famille" et

de Secrétaire de l'Union Locale des Retraités et Personnes Agées". Mme FIEVET siège également au sein du Comité

de Quartier "Croix-Centre".
Toutes nos félicitations.



Lors de la réception.



CARTES NATIONALES D'IDENTITE ET PASSEPORTS

L'année 1992 est entamée, la perspective des jours meilleurs que font évoquer le printemps et l'été incite au voyage : voyages familiaux, voyages de classe, parfois à l'extérieur de nos frontières.

Aucun détail ne doit être négligé qui puisse entraver le bon déroulement de ce projet. Avant toute chose, vérifions que les pièces d'identité nécessaires à la destination choisie sont en notre possession ou en cours de validité.

Par ailleurs nombreux sont les jeunes pour qui la production de la C.N.I. (Carte Nationale d'Identité) est nécessaire afin de pouvoir se présenter aux examens scolaires : B.E.P.C. - BAC, etc...

Il est donc recommandé de faire établir ou renouveler ces pièces, dès que possible, car plus la période estivale se rapproche, plus les services de la Préfecture sont sollicités, plus les délais... s'allongent.

Le service de la Population, de la Mairie de Croix, 1er étage, Guichet 3, est à votre disposition, aux heures d'ouverture, pour recevoir vos demandes de pièces d'identité et vous aider dans vos démarches.

L'ASSOCIATION DES LOCATAIRES DE LA RESIDENCE FLANDRE POUR LE PIRE ET LE MEILLEUR

Cinq cent trente logements, répartis sur seize entrées, tel est le potentiel d'accueil de la Résidence Flandre à Croix. Un ensemble géré par la "SERGIC", où les problèmes sont présents, là comme ailleurs.

Et là comme ailleurs, pour mieux défendre leurs intérêts, les locataires se sont regroupés en Association loi 1901. La structure existe depuis maintenant cinq ans et a déjà remporté quelques "Réussites de Prestige".

"L'Association est aujourd'hui forte de quelque deux cent cinquante adhérents" expose M. Henri VERBRUGGHE, son Président depuis quatre ans : "Lorsque je suis rentré en fonctions, nous n'étions que cent vingt cinq personnes. Au fil des assemblées générales annuelles, les gens sont venus de plus en plus nombreux et cela grâce aux "Représentants des Portes". C'est bien. Mais l'idéal serait que les autres locataires se mobilisent aussi".

L'idéal serait bien sûr que les cinq cent trente logements soient représentés. Car l'association existe pour ces habitants, de ceux-ci, dans les problèmes comme dans la félicité.

L'obtention de l'éclairage permanent dans les escaliers, de poubelles dans le Parc et à l'entrée des portes, d'une surveillance nocturne par vigiles, du contrôle des charges par un Expert Comptable, du doublement du nombre de bacs à papiers dans les boîtes aux lettres, de la propreté permanente du Parc etc... etc, sont autant d'exemples de succès que l'on peut mettre du crédit de l'Association. A cela il faut ajouter également la résolution de problèmes individuels grâce à l'intervention du Président, l'organisation d'un verre de l'amitié lors des assemblées générales offerts aux personnes présentes et de la Fête de la Musique.

Pour sensibiliser les locataires, l'association a mis en place une véritable ramification au sein de l'ensemble immobilier. Chaque entrée possède son représentant. Véritable point de liaison entre les habitants et le bureau associatif. Une organisation qui essaie de rendre la vie au sein de la Résidence plus agréable. Un exemple à suivre...

LES 7 & 8 MARS 1992 1ER FESTIVAL AVENTURES

"MOTOS - 4 X 4"

EXPOSITION ET DEMONSTRATIONS,

Parking Salle G. Dedecker Rue Ghesquière

Entrée Gratuite.



FEDERATION NATIONALE DES COMBATTANTS VOLONTAIRES



Une équipe bien structurée.

La Fédération des Combattants Volontaires de Croix, a répondu favorablement à l'aimable invitation de la Ville de Tourcoing, qui nous a permis de présenter un stand, ainsi que de nous faire connaître auprès du public et des associations de cette ville. Ce stand superbe, réalisé très rapidement, a pu être réalisé et animé par Mrs VERGA Pierre, MASSON Gaston, DUBUS, qu'il faut remercier pour leur dévouement.

Le Président M. BLAIN Francis a eu l'honneur de recevoir le Député-Maire de Tourcoing, M. BALDUYCK, le Député-Maire de Marcq-en-Baroeul, M. CHARLES, ainsi que l'administrateur de la F.N.C.V. du Nord-Pas-de-Calais et Président d'honneur de la Section de Croix M. PENET.

Pour conclure cette exposition, nous remercions l'aimable participation de l'Office Culturel de Croix qui nous a

prêté le blason de la ville.

Merci donc à Mme BONDUELLE et M. INGLEBERT.

M. DELPLACE, Délégué par M. le Maire de Croix, nous fit plaisir par sa présence à notre stand, et a apprécié le sérieux travail accompli par notre section.

UN GRAND MERCI A TOUS.

VACANCES DE FEVRIER

Un centre de loisirs fonctionnera dans les installations de Beaumont du 24 Février au 6 Mars 1992 de 9 H 00 à 17 H 00, à l'intention des enfants et adolescents de 6 à 15 ans.

L'accueil est prévu aux endroits suivants :

- Mackellerie : rue L. Seigneur, face à l'école Raspail.
- St-Pierre : parking de la salle J. Brel.
- Centre : parking de la salle G. Dedecker.
- Beaumont : Centre Aéré rue W. Churchill.

Inscriptions et renseignements en Mairie, 2ème étage, Service Jeunesse. Tél. 20.25.67.35.



ENFANT, SOURIRE DU MONDE

C'est devant une salle comble, que le Mardi 17 Décembre au Colisée, les élèves de l'Ecole du Ballet du Nord, ont offert un merveilleux spectacle : "Les Petits Riens" de W.A. Mozart, et "Musiques Folkloriques".

Donnée au profit de l'Enfance défavorisée, et organisée par l'Association croisienne "Enfant, Sourire du Monde", cette soirée offrit des images de talent, de fraîcheur et des pages de rêve... puisque c'était une belle histoire "écrite" par des Enfants, pour des Enfants.

La présence de M. Francis DEBEUNNE, Maire, d'une importante représentation du Conseil Municipal et de nombreux croisiers, donnait tout son sens à cette manifestation, qui pour des raisons techniques, n'avait pu être organisée sur Croix.

L'Association "Enfant, Sourire du Monde", tient à remercier tous ceux qui ont collaboré, et participé à la réussite du Premier Gala qu'elle organisait, et espère que le bénéfice réalisé permettra de procéder au remplacement du



"Des Enfants, Dansent pour des Enfants"

lave-linge de la Maison d'Enfants St-Vincent de Croix.

"Enfant, Sourire du Monde", poursuit son action en Roumanie, et se prépare à une deuxième mission en Avril-Mai 1992. (Appel aux médicaments et matériel scolaire). Le lancement récent de Parrainages d'écoliers du BENIN, fait appel à des Parrains et Marraines.

Contacteur :

ENFANT, SOURIRE DU MONDE
B.P. 18 - 59962 CROIX CEDEX
Tél. 20.27.46.13

Permanence :

Mardi de 14 H 30 à 18 H
Rue Quesnoy à CROIX.

* *

*

COMITE DE QUARTIER SAINT-PIERRE CROIX-BLANCHE CRECHET

Le Bureau du Comité présente ses vœux aux habitants du quartier. Il leur rappelle qu'il reste à l'écoute de tous pour un mieux vivre à Croix.

Il souhaite la présence du plus grand nombre de participants à ses rencontres et, dès à présent, il donne la date de la prochaine réunion plénière :

SAMEDI 15 FEVRIER A 14 H 30
en la salle du Foyer Jouhaux,
Rue Colmar.

Cette rencontre sera rappelée, en temps opportun, dans la presse et par affiches.

Veillez cependant la noter dès à présent et y assister nombreux.

15 FEVRIER FETE DE L'ECOLE SAINT-ANNE

Les élèves, les enseignants et les parents sont heureux de vous inviter à leur fête annuelle le **SAMEDI 15 FEVRIER** à partir de 15 heures Salle Gustave Dedecker à Croix.

Les enfants danseront sur le thème : "PROMENADE AU MUSÉE".

Entrée gratuite.

ECOLE SAINTE ANNE
Classes Primaires et Maternelles
83 Bd Zola - CROIX
Tél. 20.89.07.05



FEDERATION COMBATTANTS VOLONTAIRES : DOUBLE EVENEMENT POUR LE 11 NOVEMBRE



Du monde dans la salle du Conseil Municipal.

**L'UNION DES REFORMES ET
MUTILES NE DISPARAITRA PAS :
UNE QUINZAINE DE PERSONNES
ONT ETE MISES A L'HONNEUR
EN MAIRIE**

Le Lundi 11 Novembre, il y avait beaucoup de monde à l'Hôtel de Ville. Beaucoup plus de personnes que ne pouvait en contenir l'ancienne salle du Conseil Municipal. Raison de cette affluence : la Commémoration de l'Armistice de 1918, marquée par une remise de médailles et un événement dans le monde des sociétés patriotiques locales.

L'événement qui ouvrit d'ailleurs la séance, fut la remise du drapeau de l'Union des réformés et mutilés à la Fédération Nationale des combattants volontaires. Ce geste symbolique va permettre à la première, menacée de disparition, faute de membres, de survivre en se plaçant si l'on peut dire sous la protection d'une association qui, elle, ne connaît pas ce problème. L'Union des

réformés et mutilés, présidée par M. Jean WYCKHUYS, a procédé à sa dissolution mais, grâce au soutien actif de la Fédération Nationale des Combattants Volontaires de Croix, présidée par M. Francis BLAIN, forte d'une centaine d'adhérents, elle continuera à exister. Son drapeau porté par M. Maurice FINET a donc Lundi réintégré officiellement le monde combattant...

Après cette "officialisation" très applaudie, on passa, à la seconde partie de cette cérémonie à laquelle participaient bien sûr de nombreux représentants de la Municipalité, du monde combattant... Les familles des médaillés étaient également venues en nombre. On comprend mieux pourquoi l'Hôtel de Ville paraissait trop petit ce matin-là.

C'est le colonel HOSTE, figure très connue, qui a procédé à la remise des médailles et Croix du Combattant, en présence, c'est à noter, de quelques combattants volontaires belges. Voici la liste des personnes mises à l'honneur :

Mme Veuve LECLUSE Fernand (à titre posthume pour son mari), 43 rue de Thionville à Croix - Croix du Combattant Volontaire Indochine ; MOULAERT Jules, Tour B, 84 rue du Dr Schweitzer à Roubaix - Croix du Combattant Volontaire Indochine ; FINET Maurice, 70 rue Saint-Pierre à Croix - Croix du Combattant Volontaire A.F.N. ; TARDIF DE PETITVILLE Christophe,

36 rue Vauban à Croix - Croix du Combattant Volontaire A.F.N. ; Mme BOUSLAH Djouar (à titre posthume pour son père DERADJI Laïfa), rue de Colmar 57, Fort Boulanger 29 - Croix du Combattant 39/45 ; JARDEZ Francis, Résidence du Parc, G1 à Croix - Croix du Combattant 39/45 - Médaille Commémorative 39/45 (Dunkerque) ; VANDENBERGHE Camille, 6 rue de Jemmappes à Tourcoing - Croix du Combattant 39/45 et Médaille Commémorative 39/45 (Dunkerque) ; FEURAY Albert, 43 rue J.B. Delescluse à Croix - Croix du Combattant Indochine ; SIOU René, 16 rue de Mouscron à Watrelos - Médaille d'Engagé Volontaire et Médaille Commémorative 39/45 ; ALLEMEERSCH Daniel, 34 rue du Canal à Tourcoing - Médaille Commémorative 39/45 ; DELANNOY Lucien, 11 rue du Maréchal Lyautey à Mouvaux - Médaille d'Engagé Volontaire 39/45 armée de terre ; LARUE Marcel, 11 rue du Maréchal Lyautey à Mouvaux - Médaille d'Engagé Volontaire 39/45 armée de terre ; MASSON Gaston, 6 rue Saint-Nicolas à Croix - Médaille d'Engagé Volontaire 39/45 Parachutiste ; CHARLET Roger, 1 rue d'Avelin à Watrelos - Médaille d'Engagé Volontaire (armée de l'air).

Le drapeau de l'Union des mutilés survivra.





UN LIVRE... UN AMI

Ceci s'adresse aux Croisiennes et aux Croisiens qui ne fréquentent pas les bibliothèques, faute de connaître leur implantation, mais qui souhaitent s'évader, se cultiver, ou, tout simplement, se distraire en lisant comme on pourrait le faire en discutant avec un ami.

Avec un bon livre, il est en effet très facile de passer plusieurs heures très agréables. Et l'on en retire toujours

quelque chose : des tournures de phrases, du vocabulaire, des idées. Petit à petit on amasse des connaissances et l'on se forme le jugement.

A cette fin, il faut savoir que sur le territoire de la Ville de Croix sont implantées quatre bibliothèques :

- la Bibliothèque pour Tous du Centre, 8 rue de la Fonderie ; la Bibliothèque pour Tous de Saint-Pierre, Place

de la Liberté ; la Bibliothèque de la Maison pour Tous, 93 rue Jean Jaurès ; la Bibliothèque de la Mackellerie, 35 rue Louis Seigneur.

Chacun pourra d'ailleurs, en consultant l'encadré ci-dessous connaître les jours et heures d'ouverture de ces Etablissements :

LES BIBLIOTHEQUES A CROIX

BIBLIOTHEQUE	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
POUR TOUS DU CENTRE 8, rue de la Fonderie Tél. 20.45.82.42	16 H 30 à 19 H 30	10 H à 12 H et de 14 H 30 à 18 H 30		10 H à 12 H	10 H à 12 H	10 H à 12 H
POUR TOUS DE SAINT-PIERRE Place de la Liberté Tél. Mme PAYEN 20.24.16.12	9 H 30 à 11 H 30	9 H 30 à 11 H 30 et de 16 H 30 à 18 H 30			10 H à 12 H	
DE LA MACKELLERIE 35, rue L. Seigneur Tél. 20.36.91.34				18 H à 19 H		
DE LA MAISON POUR TOUS 93, rue J. Jaurès Tél. 20.72.42.12	17 H à 18 H 30	10 H à 12 H et de 17 H à 18 H	17 H à 18 H	17 H à 18 H		

Il faut savoir également que chacun pourra s'abonner **gratuitement** à la Bibliothèque Municipale de Rou-

baix. En effet, c'est grâce à la Municipalité Croisienne qu'un accord dans ce sens a pu être obtenu afin que la lecture

se développe le plus possible sur le territoire croisien.

Pour tous renseignements, composez le 20.73.97.30.

CROISIENNES, CROISIENS

CAPTEZ LA

RADIO-ACTIVITE

SUR 102,9 F.M

LA RADIO DE VOTRE VILLE

**CETTE ANTENNE EST OUVERTE A TOUT ORGANISATEUR
DE MANIFESTATIONS**

Pour tous renseignements, formez le 20.70.42.20

**TOUS LES JOURS
DE 12 H 30
A 13 H 30 ET,
EN PLUS, LE
VENDREDI DE
17 H à 19 H**

**SAUF LE
MERCREDI ET
LE WEEK-END**



CROIX... SON HISTOIRE, SA LEGENDE



Notre Dame de la Délivrance.

Quarante paires de menottes viennent de faire revivre les vieilles pierres de la Chapelle Notre-Dame de la Délivrance (ou Chapelle du Croquet) dans le rue d'Hem ainsi que sa légende.

Jolie à... Croquer fût-elle pour le 15 Août et le 15 Septembre derniers.

Les jeunes volontaires du Centre de Loisirs de Beaumont peuvent être fiers de leur travail car aujourd'hui : la petite chapelle a retrouvé toute sa signification après une "restauration" qui lui redonne son lustre d'antan.

Le Jeudi de la Fête de l'Assomption, bien avant 10 heures, des groupes tentèrent une discrète approche des lieux où les membres du Club d'Histoire s'affairaient...

Le trottoir se trouva vite trop étroit pour contenir les Fidèles et la chapelle fût à certains moments littéralement assiégée.

Devant ce succès, la date du 15.09.91 (journée des Monuments Historiques qui en 1992 sera un week-end) fut retenue pour procéder à l'inauguration officielle des travaux de restaura-

tion.

Un parcours fléché guida les visiteurs parmi les différents sites ou édifices ayant été classés, cela faisant partie du Patrimoine Historique de la Commune de Croix.

Peintres, Artistes, Maquettistes, furent bienvenus. Les sentiers et le cadre champêtre n'échappèrent pas aux amoureux du calme et de la détente.

ORIGINE : 1250 !

Cette chapelle, base de notre histoire locale, aurait été édifée pour la première fois vers 1250 ainsi que la découverte de la résurgence appelée par la suite "source miraculeuse" dans le Bois de la Fontaine (réf. D. DERVAUX en pays de Ferrain 1935).

Le livre "Images du Passé" vous laisse un souvenir photographique de cette chapelle au début du siècle.

Les membres du Club d'Histoire tiennent à remercier vivement les riverains et propriétaires de "Beaumont" pour leur chaleureux accueil pendant ces deux journées.

En souhaitant renouveler et amplifier la connaissance de notre Patrimoine Croisien, le Club d'Histoire est à votre disposition pour tous renseignements sur votre histoire locale. **OFFICE CULTUREL de Croix** Tél. 20.72.57.16 ou M. J.Y. LE MENN Tél. 20.98.51.58.

Si vous désirez gagner un PIN'S du Club d'Histoire, il suffit de renvoyer la réponse à la question suivante :

"Le 15 Janvier 1862, un écrivain raconte l'émouvant retour au pays de SIGISMOND, Seigneur de Croix. Qui est-il ?"

Le 10 premiers gagnants (date de la poste faisant foi) qui auront renvoyé la réponse exacte à l'**OFFICE CULTUREL de CROIX (Concours Club d'Histoire)** par courrier, auront la joie d'obtenir un PIN'S.

N'oubliez surtout pas de laisser vos coordonnées. Date limite du concours 31 Mars 1992.



Le 15 Août 1991. (Photo "Nord-Eclair").



"AGE D'OR" POUR LA BIBLIOTHEQUE POUR TOUS DU CENTRE



Vingt ans après !

Le 11 Décembre 1991, "Culture et Bibliothèque pour Tous" a fêté ses 20 ans.

A cette occasion, nous avons fêté les plus fidèles lecteurs de plus de 20 ans d'inscription qui ont contribué au dynamisme de la Bibliothèque. Ce même jour, les prix du "Jeu Concours" 20 ans de lecture Adultes et Jeunes ont été remis aux heureux gagnants qui ont été vivement félicités.

VOUS AIMEZ LIRE - VOUS AIMEZ ECOUTER DE LA MUSIQUE...

Jean FERRAT - BALAVOINE - Michel SARDOU - Yves MONTAND... mais aussi la Musique du Grand Bleu - West Side Story... et bien sûr MOZART - BEETHOVEN - VERDI... et pourquoi pas le Jazz, le Folklore... les Contes d'Enfants... 280 Compact-Disques vous attendent.

Venez vous inscrire : Abonnement annuel 40 Frs - Prêt 10 Frs par compact-disque - Caution 100 Frs.

Chacun pourra prendre connaissance des jours et horaires d'ouverture de la Bibliothèque page :

GROUPE CHORAL "SORTILEGE"

Installé depuis quelques mois à Croix, le groupe choral "SORTILEGE" accueille avec plaisir toutes les personnes aimant chanter (répertoire contemporain et moderne) ainsi que les musiciens qui aimeraient les accompagner.

Répétition le mercredi soir de 20 H 30 à 22 H 00.

Pour tous renseignements complémentaires, téléphoner au 20.89.90.35 à partir de 19 heures ou écrire à :

SORTILEGE
131, rue de la Gare
CROIX

MINI SCHOOL DE CROIX

INITIATION A L'ANGLAIS POUR LES ENFANTS DE 4 A 11 ANS

Pourquoi si jeune ?

Parce que cette méthode, soigneusement mise au point, introduit progressivement les sons anglais à un âge auquel l'enfant peut encore les percevoir et les reproduire parfaitement.

La méthode audio-visuelle et les jeux suscitent artificiellement la motivation qui permet à l'enfant de s'exprimer dans une autre langue. S'exprimer et non traduire ! Cela demande une démarche de l'esprit que nous voulons éviter à nos enfants pour les amener à parler spontanément en anglais. Lui faire du mot à mot n'est point notre objectif.

How are you !



NOUVEAU POUR LES COLLEGIENS

Pour répondre à de nombreuses demandes nous envisageons la création de "MINI-SCHOOL CONVERSATION".

Niveau 6° - 5° - 4° - 3°

Objectif : susciter la prise de parole en langue étrangère chez les collégiens désireux de mettre en pratique leurs acquis linguistiques.

Renseignements : 20.70.63.31.



CLUB D'HISTOIRE

Le Club d'Histoire de CROIX a organisé le Dimanche 17 Novembre en la magnifique salle Jacques Brel, une importante exposition consacrée au Passé de la Commune. Les principaux responsables et organisateurs de cette exposition, Mrs DELPLACE, DETRE, HELLIN et LE MENN, pouvaient être satisfaits de cette journée particulièrement réussie, qui fit défiler de 10 à 18 heures sans interruption, de très nombreux visiteurs de tous âges, venus découvrir les images d'une époque retracant la vie quotidienne et les diverses zones historiques de Croix.

A l'appui de cela, les personnes intéressées pouvaient, pour leurs propres souvenirs ou ceux de leurs amis, se procurer le remarquable ouvrage illustré de splendides cartes-postales anciennes, véritable et attachant symbole qui trouve fièrement sa place dans chaque bibliothèque.

Les personnes désireuses de se procurer l'ouvrage, peuvent se renseigner sans plus attendre au Club d'Histoire - Office Culturel - 68, rue Jules Guesde à Croix.

Le Club, qui regroupe, en son sein, de nombreux et dévoués bénévoles, tous motivés d'une même passion, lance également un appel à toutes celles et tous ceux qui disposent chez eux, des témoignages du Passé de Croix (photos, manuscrits, cartes etc...) afin qu'ils prennent contact avec lui, et de voir s'enrichir "La Malle aux souvenirs".

Le succès de cette manifestation n'a fait que renforcer la motivation des responsables du Club d'accroître, dans le futur, leurs activités et leurs recherches, il est vrai, passionnantes.

CULTURE - LOISIRS - ESPACE AUX CURIEUX D'ICI ET D'AILLEURS...



En Tanzanie !

"CULTURE - LOISIRS - ESPACE" en 92 vous propose de nouvelles découvertes, de nouveaux voyages.

Fidèles à notre principe, nous accueillerons des conférenciers professionnels mais notre porte restera grande ouverte aux amateurs de la région qui réalisent eux mêmes un diaporama au terme d'un voyage plus ou moins lointain.

- Le 14 Février, Nadine et Jean-Claude FORESTIER nous emmèneront en Islande, dernière terre vierge en Europe. L'Islande fait rêver ! vous avez une âme d'enfant ? suivez les donc dans ce pays de feu et de glace mais aussi de moutons, de chevaux et d'Islandais !

- Le 13 Mars, Louis BUT et Jean-Claude SADOINE nous invitent à plonger dans l'une des plus belles contrées d'Italie : "LA TOSCANE" région chargée d'un passé prestigieux. TOSCANE, ombres et lumières d'Italie, présentée en multivision panoramique.

- Le 10 Avril, Hassen ER-RIHA-

NI viendra présenter son reportage sur CALCUTTA, survie au quotidien.

- Le 15 Mai, c'est Christophe SCHEPENS, un roubaisien qui clôturera la saison avec le récit de son voyage de 2 ans 1/2 autour du monde.

Voilà notre programme de 92 pour nous amener aux vacances. Nous espérons que vous serez nombreux à partager notre passion pour des images de qualité, que ce soit des paysages ou des êtres qui les peuplent car les deux concourent à créer l'atmosphère d'un pays.

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et de vos suggestions pour nos futures soirées.

VIVRE A CROIX

Directeur de la publication :

Francis DEBEUNNE

Imprimerie SENECAUT S.A.
ROUBAIX



EN MAI 1992, L'EGLISE SAINT-PIERRE AURA 100 ANS !



Un chœur de centenaire ! (Photo "Nord-Eclair").

A cette occasion, plusieurs dates sont à retenir :

- Le Lundi 11 Mai : Causerie avec Monseigneur DELEDICQUE, Evêque auxiliaire de Lille. "100 ans de

l'Histoire d'un quartier - 100 ans de l'Histoire de l'Eglise et du Monde" (salle Jacques Brel - soir).

- Le Dimanche 17 Mai : Célébration à l'église (10 h 45). Verre de l'ami-

tié. Exposition "100 ans de souvenirs" (salle Jacques Brel).

- Le Samedi 23 et Dimanche 24 Mai : Le quartier fête son Eglise. Animation sur la place.

AIDE A DOMICILE AUX RETRAITES

L'Association d'Aide à Domicile aux Retraités est à la disposition de la Population Croisienne. Les Aides à Domicile exécutent tout le travail ménager courant, assurent les soins d'hygiène corporelle et les passages journaliers. "Elles sont une sécurité et un appui pour les retraités".

Les renseignements nécessaires peuvent être obtenus au 2, rue de la Gare à Croix. Tél. 20.72.77.64. Les permanences sont assurées les Mardi et Mercredi de 10 H à 12 H, les Jeudi et Vendredi de 15 H à 17 H 30. Le meilleur accueil vous sera réservé.

L'équipe d'aide-ménagères s'est réunie pour fêter le départ en retraite de l'une d'entre elles.

"Portes Ouvertes" du 18 Septembre 91. (Photo "Nord-Eclair").





CHORALE "CHANTONS ENSEMBLE"



Tous en chœur !

Ce 21 Novembre, veille de la fête de Ste Cécile, la Chorale tenait son banquet annuel tant pour honorer la Patronne des Musiciens que pour réunir choristes et amis de l'association autour d'une même table... pour célébrer la Musique... et chanter en "Amitié".

Nous étions quatre vingt un à l'Auberge de la Duquenièrre !

Après les discours... ; chants... danses et farandoles occupèrent toute cette belle après-midi.

Déjà, nous voici à l'Aube nou-

velle de 1992.

A tous nos amis, nous souhaitons une bonne et joyeuse année.

Merci aux associations ayant répondu à l'appel de la présidente... appel lancé lors de la parution du dernier numéro de "Vivre à Croix".

Et comme le chante notre indicatif... Eh... Hop... on en sortira... conservons l'Espérance. Le printemps reviendra...

Le Chef... H. AUBRIT.

A PROPOS DU FESTIVAL MUSIQUE DE CHAMBRE

Traduire les émotions, les mouvements de l'âme, les faire partager par leurs auditeurs, c'est ce à quoi tendent les musiciens.

La Salle Jean Cocteau se prête bien à cette rencontre. C'est dans son cadre chaleureux et intime que la Musique de Chambre et le Récital pourront se révéler une fois encore, à travers tout le répertoire, de Mozart à Dutilleux, de Dowland à Piazzola.

Fédérico Agostini - violon-solo du célèbre ensemble "I MUSICI" et soliste de renommée internationale, les meilleurs virtuoses de la région, ainsi

que de jeunes talents venus de Paris, de Belgique, de Suisse, du Japon et des Etats-Unis, ont su mettre en commun leur enthousiasme et la diversité de leur jeu pour faire de ce 2ème Festival de Musique de Chambre de Croix, un moment fort dans la vie musicale de notre région.

Nous tenons à remercier tous les partenaires qui ont contribué à faire de ce festival une réussite, et plus particulièrement la Mairie de Croix pour son aide morale et financière.

Pour tous renseignements, former le 20.72.42.12.

ARTISTES AMATEURS CROISIENS

Lors de son assemblée générale du 17 Novembre 1991, en présence de M. Michel CARNOIS, Premier Adjoint au Maire, Jean LECONTE donne le rapport des activités à l'association.

Notre exposition dans la salle Dedecker a obtenu, comme d'habitude, un plein succès et plaît beaucoup. Soixante quinze exposants, quatre cents oeuvres présentées et près de mille cinq cents visiteurs. En 1992, notre exposition aura lieu, toujours salle Dedecker du 17 au 20 Avril 1992.

L'exposition permanente dans le hall de la Mairie, qui permet de découvrir des talents confirmés, a un calendrier complet jusqu'en Septembre 1992.

Nous envisageons, dans le cadre du centenaire de l'Eglise St-Pierre, d'organiser une journée peintre dans la rue le 16 Mai dans le quartier St-Pierre.

Les divers ateliers fonctionnent avec succès grâce au travail excellent de nos bénévoles. Ils sont ouverts à tous.

M. LECONTE étant démissionnaire pour raison de santé, est nommé Président d'Honneur. M. Jacques FERREZ le remplacera comme Président.

Les Ateliers ont lieu au 53, rue Jean Jaurès à Croix :

- Dessin - Aquarelle : Lundi de 14 H 30 à 16 H 30 avec Rémy PLATEAU - Jacques FERREZ.

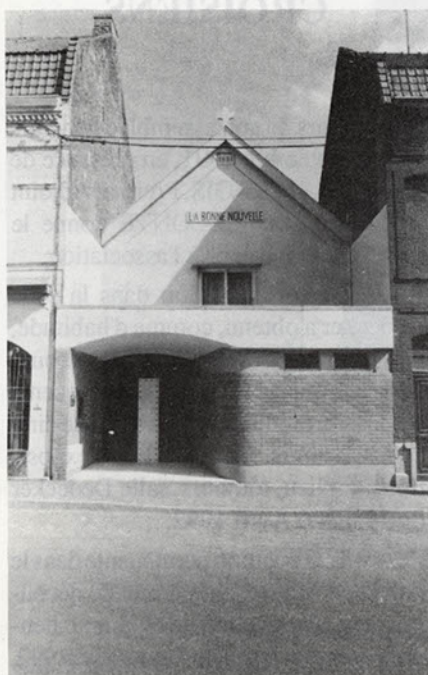
- Peinture : Mardi de 18 H à 20 H avec René LOOSFELD.

- Sculpture : Mercredi de 17 H à 20 H avec Jacques Baisier.

Pour tous renseignements, téléphonez au 20.45.99.37 ou 20.72.47.11.



UN CENTENAIRE A CROIX



Le temple baptiste, 86 Bd E. Zola

1992 est pour la Communauté de la Bonne Nouvelle de Croix une année spéciale : elle aura en effet 100 ans le 13 Novembre (la date inscrite sur le fronton 1894 est celle du bâtiment). Fondée par Auguste MAFILLE, Directeur du Personnel de l'Usine Holden, elle appartient au mouvement baptiste français qui a débuté dans le Département du Nord dans le premier quart du XIXe siècle. Rappelons que les églises baptistes sont ainsi nommées parce qu'elles ne baptisent que ceux qui ont fait personnellement profession de foi en Jésus-Christ. Si elles ne sont en France qu'une petite minorité, elles constituent une des dénominations protestantes les plus importantes dans le monde avec environ 35 millions de membres.

Diverses manifestations sont prévues pour "marquer" la naissance de l'église baptiste de Croix, notamment une exposition sur la Bible l'automne prochain.

Les dangers de la rue

Encerle les 9 situations dangereuses



Si tu n'as pas tout trouvé, demande des explications



L'AIDE DE FRANCE-TELECOM AUX GYMNASTES

Coup d'envoi pour la Patriote de Croix, de la saison 91/92.

Saison qui a débuté à Croix dès le 15 Décembre lors des Parcours destinés aux jeunes gymnastes. Cette manifestation sera parrainée par France Télécom qui remettra à chaque enfant un "tee-shirt".

Cette année, la Patriote a engagé 13 équipes qui disputeront les championnats à différents niveaux :

- Régionaux,
- Interrégionaux,
- Nationaux.

De plus, 173 gymnastes défendront les couleurs de leur club dans des championnats individuels.

Nous souhaitons un franc succès à tous les gymnastes ainsi qu'à tous les membres et entraîneurs de la Patriote.



Journal de Croix

repar d information

Fevrier 1992 - N° 42

CONFEDERATION SYNDICALE ET DU CADRE DE VIE

La Section de Croix de la C.S.C.V. dont la responsable est Mme JUNKER, 214, rue Kléber à Croix, attire l'attention sur les points suivants qui intéressent son association :

LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

Devant certains problèmes rencontrés par les Allocataires, la C.S.C.V. mène actuellement une enquête afin de connaître les faits concrets et faire entendre la voix des Usagers auprès de la Caisse ; toutes les personnes concernées peuvent nous contacter à la Permanence (adresse ci-dessous).

L'ACCUEIL DES JEUNES

La C.S.C.V. se réjouit de la présence d'un animateur sur le quartier car, il y a plusieurs années, elle avait participé avec d'autres groupements à une réflexion sur le problème des Jeunes.

Un local va être mis à la disposition des jeunes du quartier St-Pierre, ils participeront activement à sa rénovation ; ce sera un lieu d'accueil et de rencontres qui devrait permettre des contacts et une meilleure connaissance entre les générations.

LES LOGEMENTS C.A.L. - P.A.C.T.

Nous attendons toujours la réponse à notre courrier du mois d'Octobre faisant part des problèmes vécus quotidiennement par les locataires de la rue St-Jacques.

En tant qu'Association représentant les habitants, nous souhaiterions une véritable concertation, d'autant plus que le C.A.L./P.A.C.T. déclare vouloir travailler en lien avec les Associations implantées dans le quartier.

La Section rappelle que des permanences sont tenues chaque premier Jeudi du Mois de 17 H 30 à 18 H 30 à l'Office Culturel, 68 rue Jules Guesde.

"LES HEURES JOYEUSES POUR JEUNES HANDICAPES"

vous attendent comme CHAUFFEURS BENEVOLES

Ces Handicapés, qui ne peuvent être accueillis dans les C.A.T., le sont dans un local des PAPILLONS BLANCS, situé 197 rue du Pont de Neuville à Tourcoing, pour activités et divertissements.

Ils viennent de toutes les villes de l'Agglomération Roubaix/Tourcoing, et donc de Croix et Wasquehal et sont conduits au local par des Chauffeurs Bénévoles, à raison de 2/3 par voiture.

Cette activité fonctionne relativement durant les périodes scolaires en ce qui concerne les périodes d'activité et de vacances ; elle a lieu les Lundi-Mardi-Mercredi-Jeudi-Vendredi. L'horaire à assurer : pour l'aller entre 13 H 30 et 14 H pour le retour de 17 H à 17 H 30.

Il manque actuellement de ces chauffeurs indispensables pour les secteurs de Roubaix-Croix-Wasquehal. Vous pouvez vous inscrire par exemple pour 1 ou 2 jours par semaine, 2 fois par mois, 1 fois par mois, et bien sûr en cas d'impossibilité signalée, il est remédié à votre absence.

Ces jeunes Handicapés ont besoin de vous, de votre solidarité et aussi de votre amitié, de votre affection.

Merci de répondre à cet appel en vous adressant soit à Jacques BLOUET, Adjoint au Maire, chargé des Personnes Handicapés. Mairie de Croix tél. 20.25.67.34 ou Mme Geneviève BOURDON, Responsable des "HEURES JOYEUSES" tél. 20.94.60.77 Poste : "Heures Joyeuses".

RETRAITES C.F.D.T.

La Section Locale rappelle ses permanences chaque 2ème et 4ème Jeudi du mois de 10 H à 11 H à l'Office Culturel, 68 rue Jules Guesde.

En 1991, la priorité a été donnée à l'information, par les bulletins nationaux et régionaux de liaison, les "Lettres aux Adhérents", et aussi par des réunions ayant pour thème :

- Le 1er Mars, l'Europe Sociale et les Retraités.

- Le 24 Mai, compte rendu du Congrès National (Angers 16/19 Avril) avec les résolutions suivantes :

- réaffirmer notre attachement au principe de la répartition, et l'indexation sur les salaires ;

- le minimum de pension au niveau du S.M.I.C. ;

- la pension de réversion portée à 66 % (actuellement 52 %) avec une priorité pour les pensions les plus modestes ;

- la création d'une Allocation et d'un Fonds de soutien aux personnes âgées dépendantes.

- Le 27 Septembre et le 5 Novembre, avec nos amis belges de la C.S.C., échanges sur nos différents systèmes de protection sociale et de pensions.

- Le 13 Décembre, Assemblée Générale avec deux montages audiovisuels, l'un sur la Manifestation du 15 Octobre à Lille, l'autre, sur notre Région au fil du temps.

Pour la détente, le 15 Mars, un repas amical réunissait adhérents et sympathisants, et le 13 Septembre, une sortie en car à Reims/Epervay avec visite de sites historiques.



S.O.S. AMITIÉ

OUIE. SAVOIR ÉCOUTER **OUI.** SAVOIR S'ENGAGER

Quand ça va mal, le besoin d'être écouté devient aussi vital que celui de parler. Être à l'écoute par téléphone de tous ceux qui appellent, 24 h sur 24, chaque jour de l'année, c'est la vocation de S.O.S. Amitié.

Devenir écoutant à S.O.S. Amitié, c'est dire oui à tous les appels, un oui qui redonne confiance et goût à la vie. C'est dire oui à une équipe de jeunes et de gens plus âgés déjà engagés dans ce combat. Si vous prenez l'engagement de dire oui à cette annonce, c'est que nous aurons bien été entendus.

Merci d'écrire à :



S.O.S. AMITIÉ

S.O.S AMITIÉ NORD - B.P.118 - 59001 LILLE CEDEX

S.O.S. AMITIÉ RECRUTE
DES ÉCOUTANTS BÉNÉVOLES

**IRIS CLUB DE CROIX SECTION LUTTE ET
ARTS MARTIAUX**

Une section de Boxe Américaine est à la disposition de tous les jeunes. C'est un sport de combat qui peut être accessible à tout le monde.

Pour pratiquer ce sport de défense avec une base de Karaté et de Boxe Anglaise, l'entraîneur M. TALBI Farid ceinture noire 1er degré vous invite à ses cours dont le premier est gratuit.

Ces cours ont lieu à la salle Jean-Zay rue Romain Rolland à Croix. Les jours et les heures d'entraînement sont les suivants :

- le Mercredi et le Vendredi de 19 H 00 à 21 H 00 ;
- le Samedi de 14 H 00 à 16 H 00.

Les Responsables sont :

- Melle ROUSSEL Monique, 4 Impasse Charles Saint-Venant 59170 CROIX. Tél. 20.70.97.72.

- M. TALBI Farid 24 rue Jean-Baptiste Delescluse 59170 CROIX. Tél. 20.24.14.16

**PROCHAINS
DIAPORAMAS**

L'ISLANDE :
Vendredi 14 Février 1992

LA TOSCANE :
Vendredi 13 Mars 1992

CALCUTTA :
Vendredi 10 Avril 1992

**DE RETOUR D'UN TOUR DU
MONDE DE 2 ANS 1/2 :**
Vendredi 15 Mai 1992

Salle J. Brel, rue Ferrer
Pour tout renseignement :
20.72.57.16